

AGIR

AGIR POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE AVEC L'ESS

RÉEMPLOI INFORMATIQUE, CYCLOGOLOGISTIQUE,
ALIMENTATION DURABLE : LES SOLUTIONS
DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES



Remerciements

L'ANCT et Les Petites Rivières tiennent à remercier celles et ceux qui se sont impliqués dans les différentes instances consacrées à l'élaboration de ce guide : comité des ambassadeurs, comité technique, ateliers d'intelligence collective.

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT (contact : info@anct.gouv.fr) et de Les Petites Rivières (contact@lespetitesrivieres.com)

Directeur de publication : François-Antoine Mariani (ANCT)

Rédaction : Mathilde Thonon (Les Petites Rivières), Sébastien Lévrier (Les Petites Rivières), Juliette Catala (Les Petites Rivières)

Contacts : Sylvie Bouvier (sylvie.bouvier@anct.gouv.fr) / Sébastien Lévrier (sebastien@lespetitesrivieres.com)

Dépôt légal : avril 2023

ISBN : 978-2-492484-44-5

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	6
CONTEXTE DE LA RECHERCHE-ACTION	6
MÉTHODOLOGIE	6
Principes clés mobilisés.....	6
Contenu de la recherche-action.....	7
Les limites la recherche-action	8
LES STRUCTURES DE L'ESS, DES ACTEURS PIONNIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES QPV	9
DE QUOI PARLE-T-ON ?	9
L'économie sociale et solidaire (ESS)	9
Les quartiers prioritaires	10
La transition écologique	10
ESS, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUARTIERS PRIORITAIRES : QUELLES SYNERGIES ?	11
Les structures de l'ESS, des acteurs précurseurs de la transition écologique	11
Les quartiers prioritaires, territoires d'intervention naturels des structures de l'ESS	12
ESS + transition écologique + quartiers prioritaires = transition écologique juste ? 13	
DOSSIERS / 3 FILIÈRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE INVESTIES PAR L'ESS DANS LES QPV	15
Le réemploi et la réutilisation de matériels informatique et numérique	15
La cyclologistique solidaire	16
L'alimentation durable	16
DOSSIER #1 / LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION DES MATÉRIELS INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE	18
LA FILIÈRE EN BREF	18
Éléments de définition	18
Un contexte national favorable au développement de la filière	19
La place des acteurs de l'ESS dans la filière	19
ACCESS EMPLOI NUMÉRIQUE	20
TRI RHÔNE-ALPES (TRIRA)	24
AGAME	28
ENJEUX CLÉS AUTOUR DE LA FILIÈRE	32
Atouts des acteurs issus de l'ESS.....	32
Freins rencontrés par les entreprises de l'ESS	32
Bonnes pratiques dans les territoires	33
Activités à développer.....	33
Pistes d'actions pour créer de la valeur sociale et économique dans les QPV	33

DOSSIER #2 / LA CYCLOGOLOGISTIQUE	34
LA FILIÈRE EN BREF	34
Éléments de définition	34
Un contexte national favorable au développement de la filière	34
La place des acteurs de l'ESS dans la filière	35
CARTON PLEIN	36
L'ATELIER REMUMÉNAGE	40
RECONSTRUIRE ENSEMBLE	44
ENJEUX CLÉS AUTOUR DE LA FILIÈRE	48
Atouts des acteurs issus de l'ESS.....	48
Freins rencontrés par les entreprises de l'ESS	48
Bonnes pratiques dans les territoires	48
Activités à développer.....	49
Pistes d'actions pour créer de la valeur sociale et économique dans les QPV	49
DOSSIER #3 / LES TRAITÉURS RESPONSABLES	50
LA FILIÈRE EN BREF	50
Éléments de définition	50
Un contexte national favorable au développement de la filière	51
La place des acteurs de l'ESS dans la filière	51
PÉPITES !	52
BALUCHON	56
BAMe (BON À MANGER, ENSEMBLE)	60
ENJEUX CLÉS AUTOUR DE LA FILIÈRE	64
Atouts des acteurs issus de l'ESS.....	64
Freins rencontrés par les entreprises de l'ESS	64
Bonnes pratiques dans les territoires	65
Activités à développer.....	65
Pistes d'actions pour créer de la valeur sociale et économique dans les QPV	65
ZOOM / LA PLACE DES HABITANTS DES QPV DANS LES ACTIVITÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÉPLOYÉES PAR LES STRUCTURES DE L'ESS	66
Des habitants parfois à l'origine du projet.....	66
Les habitants engagés dans les projets	67
Les habitants bénéficiaires de nouveaux savoir-faire.....	67
Les habitants salariés des structures	67
ANALYSE/ LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE L'ESS INTERVENANT EN QPV À STRUCTURER ET À ANIMER LES FILIÈRES LOCALES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE	69
Mutualiser les espaces	69
Construire des chaînes de valeur locales	69
Animer et former	70
Plaidoyer pour l'inclusion et la solidarité.....	70

**LEVIERS D'ACTION/ synergies entre politique de la ville, ess et transition écologique :
un outil pour la mise en œuvre de la transition écologique JUSTE 72**

**#1 - Financer des programmes d'accompagnement à la création et à la consolidation de
structures de l'ESS dans des filières ciblées de la transition écologique 72**

**#2 - Faciliter l'accès au foncier des structures de l'ESS impliquées dans la transition
écologique dans et en dehors des quartiers prioritaires 73**

**#3 - Définir les gisements de déchets et de produits usagés en « biens communs » locaux
au bénéfice des acteurs de l'ESS engagés dans le réemploi et en lien avec les éco-
organismes 73**

**#4 - Développer une commande publique responsable réservée aux opérateurs
économiques intervenant dans les quartiers prioritaires 74**

**#5 - Accompagner le développement des compétences et la formation des habitants des
quartiers en faveur de la transition écologique 75**

ANNEXE/ LISTE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES 76

PRÉAMBULE

CONTEXTE DE LA RECHERCHE-ACTION

En 2021, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a lancé une recherche-action sur la **contribution des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), œuvrant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), à la transition écologique des territoires**. Ce projet a été conçu pour nourrir le travail de réflexion et de prospective autour de la **future contractualisation de la politique de la ville**. Après deux prorogations, **les contrats de ville actuels s'achèvent en effet en 2023**.

Les travaux se concentrent particulièrement sur la **création de valeur sociale et économique** des acteurs de l'ESS dans les filières de la transition écologique. Cet angle d'analyse permet d'appuyer des leviers d'action et de réflexion qui encouragent le soutien des associations et coopératives dans les QPV, notamment via le volet développement économique et emploi des contrats de ville.

En plus d'illustrer le **rôle important des acteurs de l'ESS pour la transition écologique des QPV**, la recherche-action a pour ambition de proposer des ressources afin de créer davantage de **synergies entre trois politiques publiques territorialisées transversales** : l'ESS, la transition écologique et la politique de la ville.

La Direction Déléguée Politique de la Ville de l'ANCT a confié la réalisation de cette mission à l'agence de conseil en ESS et innovation sociale [Les Petites Rivières](#).

Cette publication, issue du travail de recherche-action, s'adresse aux décideurs publics nationaux et locaux, dans l'objectif de leur proposer des études de cas inspirantes et des pistes d'expérimentation au bénéfice des acteurs de l'ESS intervenant dans les quartiers prioritaires. Les associations et coopératives pourront également trouver des retours d'expérience et des outils pour appuyer leur développement dans les filières de la transition écologique.

MÉTHODOLOGIE

Principes clés mobilisés

UNE RECHERCHE-ACTION

La recherche-action est une démarche qui se nourrit simultanément de **l'acquisition de connaissances théoriques et d'actions de terrain**. C'est la méthode de travail que l'ANCT et Les Petites Rivières ont retenu pour vérifier des hypothèses initiales de recherche et formuler des analyses sur la thématique de la transition écologique juste.

UN PROCESSUS ITÉRATIF

Les thématiques transition écologique, quartiers prioritaires et ESS ont été confrontées, en adoptant **une démarche itérative**. Les hypothèses de recherche initiales, issues de l'expertise ESS de l'équipe mobilisée sur l'étude, de ses recherches bibliographiques préliminaires et de premiers entretiens exploratoires menés avec des experts, ont été validées grâce aux apports d'acteurs institutionnels et de terrain mobilisés tout au long de la démarche. Ce cheminement a confirmé la **pertinence d'aborder ensemble les politiques publiques territorialisées relatives à la transition écologique, aux quartiers prioritaires et à l'ESS**. Il a aussi permis d'identifier la problématique suivante : **dans quelle mesure les acteurs de l'ESS contribuent à une transition écologique juste dans les quartiers ?**

UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

La recherche-action a été co-construite dans son ensemble. Elle a rassemblé, pendant plus d'un an, un réseau d'acteurs qui porte, indépendamment ou non, les sujets de la transition écologique, des QPV et de l'ESS.

Au total, plus de **80 acteurs ont été réunis** à une ou plusieurs reprises pour participer aux travaux lors des temps forts suivants :

- Le **comité des ambassadeurs (COAM)**, réuni à 3 reprises, a fédéré une communauté d'acteurs nationaux et régionaux aux expertises complémentaires,
- Le **comité technique (COTECH)**, réuni à 3 reprises, a fait appel à des acteurs de terrain (collectivités, réseaux et structures de l'ESS) sur les 3 filières de la transition écologique retenues pour répondre à l'objet de l'étude.

3 **ateliers d'intelligence collective** ont également été proposés pour échanger plus particulièrement sur les opportunités de création de valeur sociale et économique dans les quartiers à travers les activités déployées par les acteurs de l'ESS dans le champ des trois filières étudiées.

Contenu de la recherche-action

UNE PHASE DE CADRAGE

Les travaux ont débuté par une **phase de cadrage** avec une **analyse documentaire** sur les filières et les métiers de la transition écologique, avec une attention particulière portée aux thématiques de l'ESS et des quartiers prioritaires. En parallèle, l'équipe a mené **une dizaine d'entretiens exploratoires** pour affiner la problématique et les hypothèses de recherche auprès d'experts. 4 hypothèses ont été retenues et ont structuré les travaux :

1. Les activités de l'ESS dans les QPV sont un maillon essentiel des filières locales de la transition écologique
2. Les activités de l'ESS dans les QPV profitent directement à leurs habitants
3. Les activités de l'ESS dans les QPV créent de la valeur sociale, économique et environnementale au-delà du périmètre du QPV
4. Les activités de l'ESS dans les QPV s'inscrivent pleinement dans les dynamiques de coopération économique locale et proposent des solutions concrètes pour répondre aux enjeux de planification et de stratégie publique territoriale

UN FOCUS SUR 3 FILIERES

A la suite des premiers éléments de cadrage et d'une consultation du COAM, l'équipe de recherche s'est concentrée sur **3 filières et métiers de la transition écologique**, dans lesquels les acteurs de l'ESS en QPV sont particulièrement moteurs :



UNE PHASE D'ENTRETIENS ET DE VISITES DE TERRAIN

Une large consultation a ensuite été lancée auprès des partenaires de l'étude et des structures de l'ESS pour identifier 9 projets (3 pour chaque filière) qui s'inscrivent dans le champ d'analyse.

Une étude de cas approfondie a été élaborée, à l'aide d'une grille d'entretien semi-directive avec les représentants des 9 structures identifiées à l'issue de la consultation. Des échanges avec les

salariés de ces structures (en insertion ou permanents) ainsi qu'avec les habitants des quartiers prioritaires impliqués dans les projets sélectionnés ont aussi nourri les travaux. Pour chaque filière, l'équipe de recherche s'est rendue sur site auprès d'une structure étudiée : 3 visites de terrain ont ainsi permis d'enrichir les études de cas.

Les limites la recherche-action

La recherche-action ne prétend pas à l'exhaustivité sur la question de l'ESS et de la transition écologique dans les quartiers. Il est important de souligner les limites de l'analyse proposée : elles représentent aussi des pistes d'exploration ultérieures sur le sujet.

- L'étude repose principalement sur une **méthode qualitative de collecte de l'information**, notamment auprès d'experts du sujet et de 9 structures de l'ESS. Une analyse quantitative menée auprès des structures de l'ESS de chaque filière pourrait compléter l'analyse et apporter des ordres de grandeur sur la problématique abordée.
- Les 9 projets sélectionnés pour les études de cas, qui représentent le cœur de l'analyse, ont **au moins une activité relevant de l'insertion par l'activité économique**. Cette surreprésentation est le reflet des résultats de la consultation menée auprès des partenaires de l'étude et sur les réseaux pour la sélection de projets. Il serait intéressant de déterminer si l'IAE est la forme la plus courante parmi les acteurs ESS de la transition écologique juste dans les quartiers. Les études de cas pourraient aussi être complétées avec l'analyse d'autres types de structures, comme les coopératives ou les associations n'ayant pas de conventionnement IAE.
- Les 9 projets sélectionnés sont **majoritairement ancrés dans des zones urbaines denses** (au sein ou en périphérie de grandes métropoles). C'est la conséquence logique des 3 filières sélectionnées (réemploi et réutilisation des matériels informatique et numérique, cyclologistique, alimentation durable), pour lesquels les acteurs œuvrent majoritairement à l'échelle de l'agglomération.

LES STRUCTURES DE L'ESS, DES ACTEURS PIONNIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES QPV

DE QUOI PARLE-T-ON ?


L'économie sociale et solidaire (ESS)

UNE DÉFINITION LARGE ET PARTAGÉE

La loi du 31 juillet 2014 définit l'ESS comme « un **mode d'entreprendre et de développement économique** adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé ». Les structures qui s'en réclament se doivent de **poursuivre un but autre que le seul partage des bénéfices, d'avoir une gouvernance démocratique et une lucrativité limitée**. Elles développent des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services et prennent la forme d'associations, de coopératives, de mutuelles, de fondations et de sociétés commerciales poursuivant une utilité sociale.

	<p>Pour en savoir plus sur les grands principes de l'ESS Le centre de documentation Économie Finances de l'État propose une page dédiée à l'ESS ainsi qu'à son financement. Il centralise également de nombreux liens utiles. https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire</p>
---	--

On compte par exemple, parmi les structures de l'ESS, plus de 8 000 **entreprises sociales inclusives**¹ (structures du secteur adapté et protégé et structures d'insertion par l'activité économique) qui ont pour vocation l'insertion professionnelle de publics vulnérables. Nos études de cas portent d'ailleurs sur ce type d'acteurs. De manière plus générale, nous traitons dans cette publication des **structures de l'ESS employeuses, qui représentent quant à elle 212 000 établissements**².

	<p>Pour en savoir plus sur l'ESS Depuis 20 ans, l'Avise accompagne le développement de l'ESS et de l'innovation sociale en France et en Europe en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent. Elle propose notamment un centre de ressources, qui permet de décrypter les principes clés de l'ESS. https://www.avise.org/decouvrir-less https://www.avise.org/contenu/quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville</p>
---	--

DES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALE ET LOCALES

L'ESS fait l'objet d'une politique publique au niveau national, pilotée par le Secrétariat d'État à l'ESS et à la vie associative, placé auprès du Premier Ministre. Simplifier la vie des associations, accompagner le développement de l'ESS et faire rayonner ses principes sont les grandes ambitions de la feuille de route du gouvernement en la matière. Le soutien au développement des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), la poursuite des contrats à impact social et le

Notes

¹ D'après Le Marché de l'Inclusion, <https://lemarche.inclusion.beta.gouv.fr/prestataires/>

² D'après ESS France, panorama : ce que l'économie sociale et solidaire apporte à la société, mai 2022, https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/PANORAMA_DE_LESS_2022_ESS_FRANCE_0.pdf

lancement d'un fonds pour soutenir l'innovation sociale dans l'ESS font ainsi partie des priorités actuelles.

L'action publique en matière d'ESS est toutefois largement conduite par les collectivités locales (Conseils régionaux, Conseils départementaux et EPCI). Un encadrement législatif a installé cet écosystème depuis presque 10 ans :


- la loi Hamon du 31 juillet 2014 instaure des Conférences régionales de l'ESS qui sont co-organisées par la Région et l'Etat en lien avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et les réseaux et acteurs associés dont l'objet est de faire état, de débattre et de formuler des propositions en faveur des politiques locales de développement de l'ESS. Elle initie aussi les Schémas de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) qui concernent désormais de plus en plus de collectivités territoriales et établissements publics.
- la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) de 2015 impose un volet « ESS » au sein des schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Si les conseils départementaux ne peuvent plus soutenir l'ESS d'un point de vue économique, ils disposent toujours de forts leviers concernant le financement de l'insertion par l'activité économique et de projets liés à leurs compétences de promotion des solidarités territoriales et humaines³.

	<p>Pour en savoir plus sur les politiques publiques ESS</p> <p>Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'ESS sur leur territoire. Il propose des outils pour permettre à ces dernières de favoriser le soutien à l'ESS à travers leurs politiques publiques.</p> <p>https://www.rtes.fr/ressources</p> <p>https://www.rtes.fr/newsletter-rtes-politique-de-la-ville-0</p>
---	---

Les quartiers prioritaires

La politique de la ville a pour but de réduire les inégalités entre les quartiers en difficulté et les autres quartiers des mêmes agglomérations, en mobilisant à la fois les politiques de droit commun et des dispositifs spécifiques. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, qui subissent des difficultés d'accès à l'emploi, aux services et aux soins, notamment.

[La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine](#), promulguée le 21 février 2014, a défini une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. La carte des QPV a été redessinée à partir d'un critère unique, celui du revenu. **Les nouveaux quartiers prioritaires regroupent au moins 1 000 habitants, dont au moins la moitié a des revenus inférieurs au seuil de bas revenus.** Ce seuil a été calculé en prenant en compte le revenu médian de France métropolitaine et le revenu médian de l'unité urbaine. **On compte 5,5 millions d'habitants dans 1 514 QPV.**

	<p>Pour en savoir plus sur la politique de la ville</p> <p>L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique de la ville. Elle déploie son action dans différents programmes : lien social et image des quartiers ; emploi, formation et développement économique ; cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique, etc.</p> <p>https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville-97</p>
---	---

La transition écologique

Dès 2015, la transition écologique était définie par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Écologie comme une « évolution vers un nouveau modèle économique et social, un


Notes

³ Voir notamment RTES, kit DépartementalESS, fiche n°3 : l'ESS dans les compétences départementales, https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Fiche3_KitDpmentalESS_0.pdf

modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux »⁴.

Dans une approche orientée sur la cohésion des territoires, l'ANCT a proposé dans ses travaux la définition suivante : « la transformation profonde et progressive du fonctionnement d'un territoire conduite par différents acteurs (pouvoirs publics, citoyens, associations, entreprises...) pour réduire l'empreinte des activités humaines sur l'environnement et parvenir à un développement durable. La transition écologique vise à préserver une terre viable et habitable pour les générations présentes et futures »⁵.

De nombreuses politiques publiques se développent aujourd'hui autour de cette thématique. Le [CRTE \(contrat de relance et de transition écologique\)](#) est l'un des cadres d'action privilégié pour la territorialisation de la planification écologique⁶.

	<p>Pour en savoir plus sur la transition écologique des territoires</p> <p>L'ANCT a conduit des travaux en 2019 autour de la problématique « à quelles conditions la transition écologique peut-elle participer de la cohésion des territoires ? ». 4 défis majeurs ont été identifiés : l'intégration du vivant dans les politiques territoriales ; la transformation des modes de production, de consommation et de vie ; la prise en compte des enjeux de justice territoriale et sociale ; la création de nouveaux mécanismes de coopération et de solidarité entre les territoires.</p> <p>https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/transition-ecologique-cohesion-territoires</p>
---	--

ESS, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUARTIERS PRIORITAIRES : QUELLES SYNERGIES ?

Les structures de l'ESS, des acteurs précurseurs de la transition écologique

Historiquement, les acteurs de l'ESS ont été des laboratoires d'innovation sociale et environnementale. Ils ont créé des **emplois non délocalisables au sein de niches d'activités écologiques pour lesquelles un marché lucratif n'existait pas encore**. Des initiatives de collecte et de recyclage du textile ont ainsi été initiées il y a plus de 70 ans déjà par des acteurs pionniers comme le Mouvement Emmaüs, qui s'est structuré à ses débuts autour du métier de chiffonniers. Le Relais a, quant à lui, été créé en 1984. Le réseau Envie a également été précurseur sur le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), sur lequel se positionne aujourd'hui les entreprises classiques.

Les acteurs de l'ESS se sont par ailleurs investis très tôt dans l'économie circulaire⁷, souvent avant même l'apparition des régulations autour du traitement des déchets à l'échelle européenne. Ils ont anticipé l'essor de nouveaux modes de fabrication et de consommation responsables. L'ESS est souvent associée à l'économie circulaire au regard de ses activités en matière de réemploi et de

Notes

⁴ Voir la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/SNTEDD%20-%20La%20strat%C3%A9gie.pdf>


⁵ Voir l'encadré dédié aux travaux de l'ANCT sur la transition écologique

⁶ Pour en savoir plus sur le CRTE <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/le-crte-un-contrat-au-service-des-territoires-426>

⁷ L'économie circulaire consiste à « produire des biens et des services de manière durable en limitant la production de déchets ainsi que la consommation et le gaspillage des ressources » d'après le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, voir <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>.

réutilisation. On peut notamment penser aux ressourceries / recycleries, mais également aux entreprises sociales spécialisées dans le traitement des biodéchets ou le réemploi de matériaux BTP.

Aujourd'hui, les acteurs de l'ESS sont pleinement intégrés comme solutions pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD), adoptés par les Nations Unies en 2015 pour « assurer la paix et la prospérité pour les peuples et la planète »⁸.

 <p>Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire</p>	<p>Pour en savoir plus sur l'ESS et la transition écologique ESS France représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS et fédère les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Elle produit de nombreux travaux de plaidoyer sur la place de l'ESS dans la transition écologique et anime notamment Carteco, un outil de cartographie interactive, qui référence les structures de l'ESS engagées au cœur des territoires pour accélérer la transition écologique. https://www.ess-france.org/transition-ecologique-0</p>
---	---

Les quartiers prioritaires, territoires d'intervention naturels des structures de l'ESS

CHIFFRES CLÉS

L'ESS représente plus de 10 500 établissements employeurs et près de 115 000 emplois dans les QPV, soit 17,0% de l'ensemble des emplois (contre 10,4% sur toute la France) et 27,0% des emplois de l'économie privée (contre 13,9% dans la France entière).

De manière générale, l'ESS est très présente dans l'action sociale (plus d'un million d'emplois, soit 4 emplois sur 10 du secteur). Elle est donc naturellement présente dans les QPV (67,8% de l'ensemble des emplois contre 59,5% dans l'ensemble de la France), qui concentrent les inégalités sociales et économiques.

L'ESS est également sur-représentée en termes de poids dans l'emploi total du secteur dans les QPV dans les domaines de l'hébergement social et médico-social, dans les activités d'arts et de spectacles et celles de services et de soutien aux entreprises⁹.

 <p>Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire</p>	<p>Pour en savoir plus sur l'ESS et les quartiers prioritaires ESS France a récemment publié un état des lieux de l'ESS dans les QPV très complet. « Là où les difficultés sociales et économiques sont importantes, l'ESS représente le vecteur premier des solidarités et du lien social de proximité » analyse l'organisation dans ce document. https://www.ess-france.org/etat-des-lieux-de-l-ess-dans-les-quartiers-de-la-politique-de-la-ville</p>
---	---

L'ESS, UNE SOLUTION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS DES QPV

Pour ESS France, l'ESS joue historiquement dans les quartiers « un rôle important d'éducation populaire, d'accompagnement et d'insertion socioprofessionnelle, tout en participant aussi au développement de nouvelles solidarités et au renforcement du mieux-vivre par ses nombreuses initiatives (santé, alimentation, culture, etc.) »¹⁰. Dans une de ses études, le RTES a également montré que **politique de la ville et ESS ont des modes de faire similaires qui favorisent leur convergence** : la recherche de cohésion sociale, la promotion du pouvoir d'agir des habitants, la territorialisation des actions et la culture de l'expérimentation¹¹.


Notes

⁸ Voir par exemple, dans une perspective internationale, <https://unsse.org/sse-and-the-sdgs/?lang=fr>.

⁹ Voir ESS France, l'état des lieux de l'ESS dans les QPV, novembre 2022 <https://www.ess-france.org/etat-des-lieux-de-l-ess-dans-les-quartiers-de-la-politique-de-la-ville>

¹⁰ ibid

¹¹ Voir RTES, Développer l'ESS dans les QPV, RepèreESS, février 2020 <https://www.rtes.fr/reperess-developper-l-ess-dans-les-quartiers-politique-de-la-ville>



Pour en savoir plus sur l'ESS dans les territoires fragiles
 Une étude de l'ANCT, menée par Les Petites Rivières, a mis en évidence que les structures de l'ESS sont « une chance pour les territoires fragiles » et qu'ils répondent aux besoins de ces derniers. Les associations et coopératives ont ainsi un rôle majeur, dans les zones rurales et les QPV, pour accélérer la consommation et la production responsables, développer leur attractivité, renforcer le lien social et favoriser l'inclusion des personnes vulnérables.
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire-ess-une-chance-pour-les-territoires-fragiles-447>

ESS + transition écologique + quartiers prioritaires = transition écologique juste ?

TRANSITION JUSTE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

« Il n'est désormais plus possible de poser la question écologique sans, en même temps, poser celle des inégalités sociales » peut-on lire dans les travaux récents de Dominique Bourg¹². Un constat qui fait écho à de nombreux autres travaux de recherche¹³. Il s'impose progressivement dans l'opinion publique, porté par des slogans comme « fin du monde, fin du mois : même combat ! »¹⁴. La question écologique et les inégalités sociales, pensées de façon conjointe, font appel à deux notions importantes, qui ont trouvé leur place dans le débat public aujourd'hui : la transition juste et la justice climatique.

Le terme « **transition juste** » a été utilisé dès les années 1970 aux États-Unis par des syndicats américains, dans un contexte de réglementations environnementales qui a donné lieu, dans les secteurs de l'énergie et de la chimie, à une nécessaire **réarticulation entre les considérations liées à l'emploi et celles liées à l'environnement**. Certains syndicats ont alors soutenu l'idée qu'une économie plus durable pouvait, sous certaines conditions, être un levier pour la création d'emplois. C'est cette vision que l'Organisation Internationale du Travail a retenu en définissant la transition juste de la manière suivante : « **rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible** pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté »¹⁵.

La notion de « **justice climatique** » est quant à elle née sur la scène internationale, notamment au sein des négociations climatiques des *Conferences of the Parties* (COP). Elle insiste sur la préservation efficace et durable du « **droit à un environnement pour toutes et tous** y compris pour les plus démunis et les plus vulnérables au changement climatique »¹⁶, ceux-là même qui sont les plus affectés par ses effets alors qu'ils en sont les moins responsables. La justice climatique met toutefois surtout l'accent sur la réduction des « désaménités » (les nuisances et pollutions) et la préservation de la santé publique des populations vulnérables face aux risques d'exposition au changement climatique et à leurs moindres capacités d'adaptation, sans évoquer les opportunités sociales et économiques potentielles de la transition écologique.

C'est pourquoi la **présente recherche-action s'est concentrée sur la notion de « transition écologique juste »**, qui pense la transition comme un levier de changement social et économique potentiel et insiste sur la capacité d'agir des populations vulnérables.

LES PRINCIPES CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

La transition juste est un terme utilisé par de nombreuses associations, ONG et autres acteurs du développement, qui cherchent à **concilier les enjeux sociaux à l'urgence écologique**. Il s'agit à

Notes

¹² Voir par exemple Dominique Bourg, *Inégalités sociales et écologiques, Une perspective historique, philosophique et politique*, 2020 <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2020-1-page-21.htm>

¹³ Voir par exemple les travaux de Laurent Éloi, de Lucas Chancel, ou encore d'Anne Bory

¹⁴ Lire par exemple sur Usbek & Rica <https://usbeketrica.com/fr/article/fin-du-monde-fin-de-mois-meme-combat>

¹⁵ Voir notamment https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/WCMS_824705/lang--fr/index.htm

¹⁶ Voir notamment CESE, *la justice climatique : enjeux et perspectives pour la France*, septembre 2016, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_10_justice_climatique.pdf

présent « d'arrêter l'opposition entre les politiques climatique, la lutte contre le chômage et la pauvreté et les politiques économiques »¹⁷ pour construire de nouvelles alliances entre elles.

Bien qu'utilisée dans les débats publics aujourd'hui, la définition de la transition écologique juste n'est pas encore clairement établie. Le Labo de l'ESS a très récemment publié de premiers travaux sur la thématique, visant à faire de « **l'écologie un projet d'émancipation avec l'ESS** ». Le think tank définit la transition écologique juste de la manière suivante : elle désigne « **une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou-te-s et l'émancipation de chacun-e.** »¹⁸.

Dans le cadre de cette recherche-action, nous définissons le triptyque suivant de principes fondamentaux de la transition écologique juste :

- **une transition solidaire**, car adopte des **logiques de justice sociale** en proposant des outils pour lutter contre les inégalités écologiques¹⁹ dont souffrent les personnes les plus vulnérables au changement climatique ;
- **une transition inclusive**, car elle mobilise tous les acteurs sociaux et économiques pour permettre à chacun de participer pleinement au développement économique et social de la société
- **une transition partagée**, car les mutations économiques qu'elle engendre doivent être autant d'opportunités pour les territoires les plus fragiles et leurs habitants, dans une démarche d'équité territoriale et de répartition de la valeur créée.

En ce sens, la transition écologique juste ne vise pas uniquement à corriger ou « réparer » les inégalités environnementales mais à faire de l'écologie un levier de création d'emplois et d'activités sociales et économiques « émancipatrices » et dont peuvent bénéficier les personnes les plus vulnérables. Pour exemple, dans le champ de la mobilité, la transition écologique juste concilie la réduction des inégalités en matière d'accès aux modes de déplacement doux des personnes vulnérables (apprentissage du vélo par des programmes de vélo-école, formation à l'éco-conduite, etc.) à la création d'opportunités professionnelles pour ces mêmes publics (parcours d'insertion dans les ateliers d'auto-réparation de vélos, entrepreneuriat dans des coopératives de cyclo-logisticiens, etc.).

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DANS LES QUARTIERS

De récents travaux de recherche ont pu démontrer que « la condition environnementale des classes populaires présente, relativement à celle des classes moyennes et supérieures, trois caractéristiques: une plus grande exposition aux nuisances, une faible contribution aux pollutions et une plus grande distance aux récits écologiques dominants »²⁰.

	<p>Pour en savoir plus sur la transition écologique dans les quartiers prioritaires L'IREV a organisé, entre 2020 et 2022, un cycle de rencontres sur la thématique « Quartiers en transition », pour évoquer les enjeux et solutions pour mettre en œuvre la transition écologique dans les quartiers en renouvellement urbain. Plusieurs thématiques ont été investiguées, dont l'alimentation, le logement, la mobilité et les mutations économiques. https://irev.fr/thematiques/transition/cycle-de-rencontres-des-quartiers-en-transition-qet/</p>
---	---

Notes

¹⁷ Voir Réseau Action Climat, <https://reseauactionclimat.org/thematiques/transition-juste/>

¹⁸ Voir Le Labo de l'ESS, *Réussir une transition écologique juste*, 2023 https://www.lalabo-ess.org/system/files/2023-03/2023%20-%20Transition%20%C3%A9cologique%20juste%20WEB_site.pdf

¹⁹ Les inégalités écologiques sont « les inégalités observées entre des individus ou groupes d'individus dans leur rapport au milieu naturel, qui concernent aussi bien les impacts liés à la destruction de l'environnement qu'ils subissent et les différences d'accès aux ressources et aménités environnementales, que la pollution et les déchets qu'ils émettent ». Voir notamment Marianne Chaumel et Stéphane La Branche, *Inégalités écologiques : vers quelle définition*, 2008 <https://journals.openedition.org/eps/2418>

²⁰ Voir notamment Jean-Baptiste Comby, Hadrien Malier, *Les classes populaires et l'enjeu écologique*, 2021, <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2021-4-page-37.htm>

DOSSIERS / 3 FILIÈRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE INVESTIES PAR L'ESS DANS LES QPV

Au fait, c'est quoi une filière ?

La notion de « filière » est une **spécificité française** qui ne connaît pas d'équivalent dans le monde. La définition du terme n'a cessé d'évoluer jusqu'à aujourd'hui. Avant les années 80, la filière était comprise comme la succession d'opérations nécessaires pour passer d'une matière première à un produit final. La définition s'est ensuite adaptée au processus de mondialisation de l'économie, intégrant l'idée de chaîne globale de valeur.

Aujourd'hui, l'appellation est largement adoptée dans le discours public, alors que **sa définition ne fait pas consensus**. On parle de filière pour une ressource ou un produit (la « filière laine ») ; pour un service (la « filière du service à la personne ») ; ou encore pour un champ d'action thématique (la « filière alimentation durable »). Selon Thibaut Bidet Mayer et Louisa Toubal, « l'imprécision de ce terme permet de l'utiliser avec souplesse : il résume et symbolise tout à la fois une culture de solidarité, d'action collective, d'écosystème, en un mot, de confiance »²¹.

Les différentes conceptions de la « filière » ont un autre dénominateur commun, qu'on pourrait résumer comme **un mode d'organisation efficace entre différents acteurs dans une optique de développement économique**. C'est cette définition globale qui structure ces travaux. La présente recherche-action s'intéresse, plus précisément, à la **structuration de filière**, terme que l'on peut comprendre comme les « **différentes formes d'association et de coopération pouvant émerger entre acteurs (...) soit à l'échelle d'une même filière entre acteurs complémentaires, soit entre personnes actives dans des filières différentes** »²².

Ces travaux analysent le processus d'intégration de structures de l'ESS œuvrant dans les quartiers prioritaires dans des filières de la transition écologique. La filière étant définie comme « un mode d'organisation efficace entre différents acteurs dans une optique de développement économique » (voir encadré ci-dessus), nous avons cherché à savoir si la participation d'acteurs de l'ESS à ces filières permettait de créer des chaînes de valeur territoriales vertueuses (coopérations entre entreprises classiques et ESS, participation aux politiques publiques, etc.), et si l'ESS apportait une valeur ajoutée pour concilier le développement économique à la performance sociale. En effet, ces derniers proposent des **modes de faire alternatifs, qui corrigent les inégalités sociales et économiques tout en fixant la valeur créée sur leur territoire d'implantation**.

3 filières, sélectionnées par l'ensemble des acteurs ayant contribué à nos travaux, ont ainsi fait l'objet d'investigations :

LE REEMPLOI ET LA REUTILISATION DE MATÉRIELS INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

Cette filière permet d'allier l'enjeu écologique de la réduction de l'empreinte carbone du secteur et l'enjeu social d'adresser l'exclusion numérique. Le modèle repose sur le recours à des

Notes

²¹ Thibaud Bidet-Mayer et Louisa Toubal, *A quoi servent les filières ?* 2013

²² Une définition utilisée par Lou Plateau et Laurence Holzemer dans leur publication « Structuration de filières en circuits courts » dans *La durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts*, 2016, Centre d'Études Économiques et Sociales de l'Environnement ULB.

reconditionneurs locaux et à une redistribution solidaire des équipements réemployés auprès de personnes vulnérables, plutôt que sur la recherche de lucrativité sur le marché de l'occasion ;


LA CYCLOGOLOGISTIQUE SOLIDAIRE

Cette filière intervient en réponse à la précarisation du métier de livreur et de cyclo-logisticien. Les initiatives menées en la matière visent généralement à sécuriser davantage les travailleurs du secteur dans l'accès aux droits du régime salarial (cotisations au chômage, assurance accidents de travail...) et à favoriser l'entrepreneuriat collectif.

L'ALIMENTATION DURABLE

Cette filière, et plus particulièrement les activités de traiteurs responsables, de cuisines partagées et d'incubation culinaire, représentent des « Bright Kitchens », forme de restauration hors domicile « qui peut aussi créer des effets positifs pour la société. Pour les travailleurs. Pour la forme des territoires. Pour le contenu de nos assiettes, et pour la convivialité », comme l'illustre par exemple l'expérience de Baluchon²³. Ces initiatives sont une réponse au phénomène des « Dark Kitchens », ces cuisines aveugles, sans salle de restauration, qui se sont démultipliées depuis la crise sanitaire et dont le modèle économique repose parfois sur la précarité des travailleurs.

Afin d'analyser la chaîne de valeur et la dynamique de structuration de filières, les travaux se concentrent sur l'étude de trois structures de l'ESS par filière investiguée (soit neuf au total), développant des activités à fort impact social (emploi de personnes en insertion, création de lien social...) et environnemental (intégration dans des logiques de circuits courts). Elles s'appuient généralement sur la complémentarité avec d'autres acteurs et des activités d'autres filières pour accroître leur impact. Par exemple, un traiteur solidaire peut s'appuyer sur un acteur du compostage pour ses biodéchets. Ainsi, alimentation et traitement des déchets peuvent se rencontrer et coopérer au service de la structuration d'une filière locale « alimentation durable » plus globale.

 <p>Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire</p>	<p>Pour en savoir plus sur la place de l'ESS dans certaines filières clés</p> <p>ESS France mène des travaux sur la place de l'ESS dans différentes filières autour du concept d'« ESSisation » de certains domaines d'activité, comme le textile, le bâtiment, le vélo ou les médias. Pour ESS France, l'ESSisation est « une dynamique de développement et d'influence de l'ESS dans les secteurs et métiers où elle est traditionnellement peu ou pas présente. L'ESSisation vise à créer les conditions d'une économie vraiment plurielle, durable et performante ».</p> <p>https://www.ess-france.org/note-d-opportunite-pour-une-essisation-de-l-economie-decryptage-et-opportunités-pour-la-filiere</p>
---	--

La présente recherche-action porte une attention particulière à ces dynamiques de coopération.

Notes

²³ Voir l'article de Louise Fourquet, *Une bright kitchen est possible ! (D'ailleurs, ça existe déjà)*, février 2022 https://www.linkedin.com/pulse/une-bright-kitchen-est-possible-dailleurs-%C3%A7a-existe-d%C3%A9j%C3%A0-fourquet/?trk=public_profile_article_view

Chaque dossier sur une filière de la transition écologique est organisé de la manière suivante :

- *une présentation « en bref » de la filière, qui revient sur les définitions essentielles, le contexte en matière de politiques publiques et propose une cartographie des acteurs de l'ESS en présence ;*
- *3 études de cas sur des structures de l'ESS, intervenant dans les quartiers prioritaires et développant des activités d'utilité sociale au sein de cette filière ;*
- *une synthèse des enjeux clés de la filière, pour envisager le changement d'échelle des structures de l'ESS et réfléchir aux conditions nécessaires au développement d'activités dans les quartiers prioritaires.*

DOSSIER #1 / LE RÉEMPLOI ET LA RÉUTILISATION DES MATÉRIELS INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

LA FILIÈRE EN BREF

Éléments de définition

La gestion des **équipements électriques et électroniques (EEE)** en fin de vie est l'une des douze filières à « **responsabilité élargie du producteur** » (**REP**)²⁴. Ces dispositifs reposent sur le principe « pollueur-payeur » selon lequel les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits doivent financer ou organiser la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Ils choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations, au sein d'éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics, et à laquelle ils versent une éco-contribution. Ecologic et Ecosystem sont les éco-organismes chargés de la gestion de la collecte et du recyclage des équipements informatiques et numériques en fin de vie.

Les activités de réemploi et de réutilisation permettent d'allonger la durée d'usage du matériel informatique ou numérique en fin de vie. Dans les deux cas, les produits sont réutilisés pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus²⁵. La **réutilisation** se distingue toutefois du **réemploi** par le passage du produit en statut de déchet (ce qui n'est pas le cas lorsque l'on parle de réemploi). Les matériels informatique et numérique regroupent les ordinateurs, les smartphones et les tablettes numériques, qui entrent dans la **catégorie n°6 des EEE à savoir les « petits équipements informatiques et de télécommunications »**.

On retrouve trois grandes activités au sein de la filière du réemploi et de la réutilisation des matériels informatique et numérique :

- **l'approvisionnement** : en Europe, 24% des ordinateurs portables professionnels sont remplacés tous les 1 à 2 ans, 58% tous les 3 à 4 ans²⁶. La quantité d'équipements usagés encore utilisables est donc considérable. Toutefois, une grande partie d'entre eux échappe à la filière du réemploi sous l'effet d'autres pratiques répandues : mise au placard, don ou revente aux salariés, revente à des « brokers » (une entreprise dont l'activité principale est le négoce d'ordinateurs), ou retour à la case leasing (location longue durée avec option d'achat) ;
- **le reconditionnement** : le marché du reconditionné a connu un essor important. Estimé à plus de 50 milliards d'euros, dont 22 milliards d'euros pour les smartphones uniquement, ce marché affiche une croissance annuelle de 11 à 13%²⁷. Il est devenu un marché très compétitif, où la recherche du profit tend à remplacer la pratique du don. Le marché du reconditionnement local et solidaire coexiste ainsi avec un marché opaque et globalisé, où la traçabilité est peu encadrée ;
- **la distribution** : par manque d'équipement, de connexion, de compétences, on estime que près de 14 millions de Français soit 17% de la population sont fragilisés et exclus du numérique²⁸. Cette exclusion est un handicap majeur dans un contexte de dématérialisation croissante. L'inclusion numérique lutte contre ces inégalités à travers la distribution d'équipements, ainsi qu'en favorisant l'accès à une connexion et à un accompagnement dédié.

Chacune de ces étapes nécessite elle-même la réalisation d'un certain nombre d'activités permettant de créer des emplois et de la valeur ajoutée. Les entretiens et focus-groups réalisés

Notes

²⁴ Pour en savoir plus, voir <https://www.ecologie.gouv.fr/cadre-general-des-filières-responsabilité-élargie-des-producteurs>

²⁵ contrairement au recyclage qui consiste à récupérer la matière première d'un déchet pour fabriquer un nouvel objet

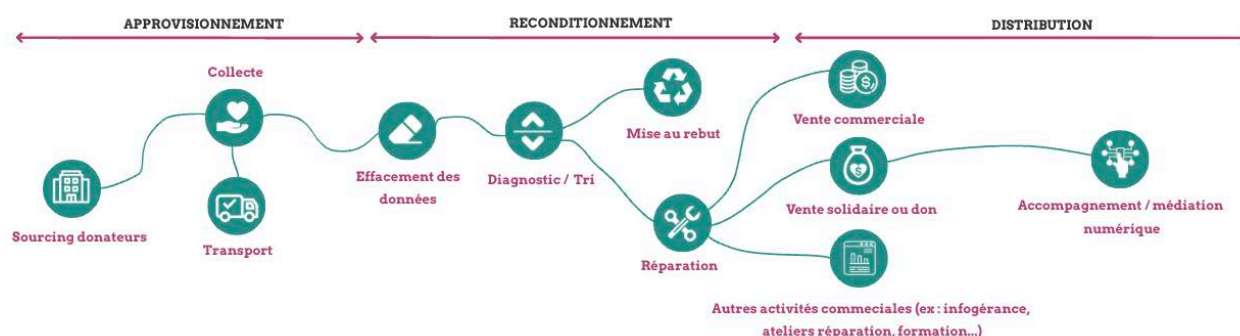
²⁶ BNP Paribas 3 Step IT, *The State of Business IT 2020*, 2020

²⁷ EcoRéseau, Back Market, la licorne du reconditionnement, 21 juin 2021

²⁸ Sénat, Rapport d'information n°711 – L'illectronisme ne disparaîtra pas d'un coup de tablette magique !, 17 septembre 2020

avec des porteurs de projet et des experts du secteur ont permis la schématisation d'une filière de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques et numériques idéale :

Idéal-type de la filière de réemploi et de réutilisation du matériel informatique et numérique



Un contexte national favorable au développement de la filière

La législation européenne et française a fortement évolué ces 15 dernières années afin d'encourager la structuration de filières de prévention et de gestion des DEEE :

- **la directive européenne DEEE (2012)** : l'UE a défini le cadre de la gestion des DEEE à travers la directive 2002/96/CE du 27 janvier 2003 pour répondre aux enjeux sanitaires et environnementaux liés aux substances et aux composants dangereux des équipements électriques et électroniques. La nouvelle directive 2012/19/UE du 4 juillet 2012 remplace et refond la directive d'origine avec des objectifs plus ambitieux, et notamment un taux de collecte annuel minimal rehaussé à 65% ;
- **la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite AGECE (2020)**, agit pour la mise en place d'un indice de réparabilité, l'allongement de la durée de garantie légale, une meilleure disponibilité des pièces détachées, et le soutien des ressourceries et autres acteurs associatifs via la création d'un fonds pour la réparation et d'un fonds pour le réemploi ;
- **la loi réduction de l'empreinte environnementale du numérique, dite REEN (2021)**, introduit l'obligation pour les communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants de se doter d'une stratégie numérique responsable d'ici le 1^{er} janvier 2025. Elle exempte également les reconditionneurs issus de l'ESS de la taxe Redevance Copie Privée afin d'assurer le soutien des acteurs locaux et créateurs d'emploi en insertion.

La place des acteurs de l'ESS dans la filière

Historiquement, et avant l'arrivée des brokers sur le marché, de nombreux acteurs de l'ESS se sont positionnés sur les activités de réemploi du matériel informatique. Ecologic en référence plus de 200, parmi lesquels 90% de **ressourceries et recycleries**. Viennent ensuite des **acteurs historiques** issus de réseaux de type Emmaüs ou La Croix-Rouge. Parmi ces structures on peut citer Les Ateliers du Bocage, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), entreprise d'insertion et entreprise adaptée qui agit depuis plus de 30 ans sur le tri et le réemploi ; Ateliers Sans Frontières créé en 2003 par le groupe ARES ; la coopérative et entreprise d'insertion TRI Rhône-Alpes créée en 2004 ; ou encore DEFABNORD, entreprise adaptée créée en 1998.

L'impact du réemploi solidaire est triple : **environnemental** d'abord, puisqu'il évite l'extraction de ressources naturelles et réduit la pollution liée à la fabrication, **économique** ensuite, puisqu'il crée des emplois sur le territoire notamment en direction de populations qui en sont éloignées, **social** enfin, puisqu'il permet d'équiper à moindre coût des ménages précaires.

ACCESS EMPLOI NUMÉRIQUE

Agir durablement contre la fracture numérique

Fiche d'identité



Ville : Privas (Ardèche)
 Zone d'intervention : Ardèche
 Quartiers prioritaires de la ville concernés : structure domiciliée à Nouvel Horizon (Privas), interventions dans les quartiers Cœur de Ville et Sud Avenir (Le Teil), Les Quartiers d'Avenir (Aubenas), Les Hauts de Ville (Annonay), Guitard, Val Vert (Le Puy-en-Velay)
 Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : 7 640 habitants dans les QPV d'Ardèche, dont 1 210 dans le QPV Nouvel Horizon
 Statut : association
 Date de création : 2021 pour l'atelier chantier d'insertion (ACI) ACCES Emploi numérique
 Agréments et conventionnements : ACI
 Nombre de salariés : 1 encadrant et 5 salariés en insertion au sein de l'ACI
 Contacts : Pascal Ferragu, Chargé de projet, numerique@groupe-access-emploi.fr

Le projet

L'ACI ACCES Emploi numérique a été lancé en 2021 au sein de l'association ACCES Emploi Services. Celle-ci appartient au groupe coopératif ACCES Emploi, ensemblier d'insertion qui porte une grande diversité de structures (AI, EI, ETTI, ACI) dans différents secteurs (maraîchage, espaces verts, entretien du patrimoine bâti, etc.) et qui emploie en moyenne 200 personnes en parcours d'insertion par an. La branche numérique du groupe a été créée sous l'impulsion d'un intrapreneur souhaitant mettre au cœur de son projet la lutte contre l'illectronisme, particulièrement prégnante dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) d'Ardèche et de Haute-Loire. L'association répond à trois missions :



Insertion professionnelle



Prévention des déchets



Inclusion numérique



Source image : hebdo-ardeche.fr

Panorama des activités

La branche numérique du groupe emploie aujourd'hui 5 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Ils sont amenés à réaliser des tâches polyvalentes de collecte, de reconditionnement, de gestion administrative ou encore de suivi des bénéficiaires des équipements numériques.

Le reconditionnement informatique

En ce qui concerne l'approvisionnement, ACCES Emploi numérique conventionne avec une trentaine d'entreprises donatrices et cherche à inscrire ces collaborations dans la durée. Un partenariat a également été signé avec les ressourceries du territoire pour qu'elles réceptionnent le matériel usagé apporté par les particuliers. Ces dernières font aussi bénéficier à l'ACI des conventions qu'elles ont avec les éco-organismes liés à la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

L'équipe se déplace en camionnette électrique pour assurer la collecte du matériel, afin de minimiser l'impact carbone des déplacements et d'être en cohérence avec la démarche de sobriété de la structure.

L'équipement des ménages précaires via la distribution et la vente d'ordinateurs à prix réduits

La lutte contre l'illectronisme est au cœur du projet de la branche numérique du groupe depuis sa genèse. ACCESS Emploi numérique a été lancée en 2021 durant la crise sanitaire, en réponse à un AMI de la Préfecture du département ardéchois lancé l'année précédente pour recenser les besoins dans les QPV du territoire.

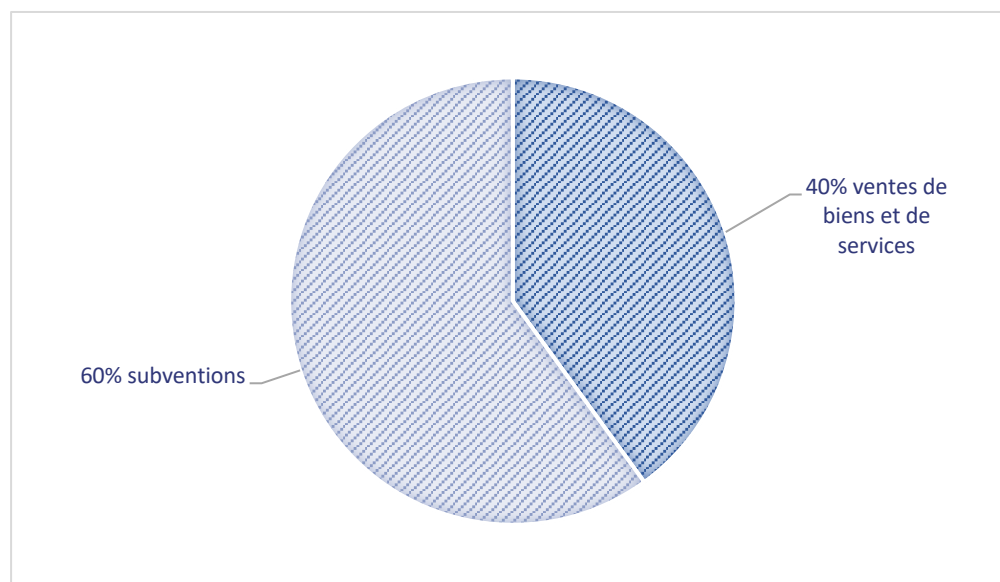
Plusieurs partenariats ont été construits avec des associations comme le Secours Populaire ou avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Privas, Annonay, Aubenas, Le Teil et le Puy-en-Velay afin d'offrir aux habitants des QPV et aux bénéficiaires du RSA la possibilité d'acquérir du matériel reconditionné à prix réduit sur prescription d'un travailleur social. L'équipement des ménages précaires est ainsi financé à hauteur de 20% par les bénéficiaires et à 80% par le Département ou la CAF. Des séances de remise collective sont également organisées au sein de centres sociaux, d'écoles ou de structures associatives pour équiper des groupes d'habitants.

La formation aux outils du numérique

L'association emploie un conseiller numérique qui propose de la formation pour accompagner l'accès à l'équipement et pour permettre aux bénéficiaires de réaliser leur CV et leurs démarches administratives. Une action de formation numérique à destination des habitants résidant en QPV à Privas est également menée au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de la ville, en partenariat avec le CCAS.

Modèle économique

Produits



CA total : 218 000 euros

Le modèle économique d'ACCES Emploi numérique repose majoritairement sur des subventions, avec d'un côté **l'aide au poste** lié au conventionnement en tant qu'ACI par l'État et de l'autre, notamment, **les subventions de la CAF**. Les aides du Département ne sont pas comptabilisées comme des subventions car elles font depuis 2021 l'objet d'un marché d'insertion qui permet de prendre en charge sur le matériel vendu 120€ par demande pour les bénéficiaires du RSA. Les aides de la CAF et issues des contrats de ville servent également à financer la vente de matériel à prix réduit.

Les ressources provenant d'une activité commerciale sont principalement issues de la **vente de matériel reconditionné à destination du grand public**, via une boutique physique ou un site web, des prestations de reconditionnement à destination des entreprises pour les machines avec des performances plus élevées et de la participation financière des bénéficiaires en situation de précarité à l'acquisition de leur ordinateur.

ACCES Emploi numérique souhaite se développer en **renforçant l'offre à destination du grand public et en augmentant les ventes en ligne**. L'association souhaite profiter du déménagement au sein de locaux plus grands pour développer de nouvelles branches d'activité.

Impact territorial

Participation à la filière locale :

ACCES Emploi numérique est aujourd'hui la seule structure du territoire à proposer du reconditionnement de matériel informatique. L'écosystème a été structuré par le groupe qui intervient sur tous les maillons de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement à la distribution des dons, en passant par le reconditionnement.

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- ACCES Emploi Numérique adhère au [Réseau des Entreprises du Centre Ardèche \(RECA\)](#), qui a joué le rôle de facilitateur pour l'ACI, ayant trouvé son local actuel grâce à ce réseau ;
- participation au collectif territorial « [SIAE Sud Rhône-Alpes](#) ».

Intégration à des outils de politique publique :

ACCES Emploi numérique bénéficie de financements au titre des contrats de ville des différents territoires d'Ardèche et de Haute-Loire situés en QPV. Ces financements servent à faire baisser le prix des machines à 30 euros, avec 120 euros de subvention par machine, et à couvrir les frais de livraison ou, pour partie, les initiations aux compétences numériques réalisées lors de la remise du matériel.

Chiffres clés

Insertion :

- ACI : 50% de taux de sortie positive ;
- tous les salariés en insertion sont des habitants du QPV de Privas. Ils sont autonomes sur leur poste en 2-3 mois en moyenne.

Réemploi :

- 10 tonnes de matériel collecté en 2021 ;
- 90% de taux de réemploi.

Réemploi :

- 1 000 ordinateurs distribués en 18 mois à des ménages en situation de précarité, parmi lesquels 60% résident au sein d'un QPV et 60% bénéficient du RSA ;
- 95% de taux de satisfaction des bénéficiaires d'un équipement informatique.



SEMAINES DU RÉEMPLOI DES PC PORTABLES

DU 26 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2022

Apportez-nous vos PC portables inutilisés
Les machines seront reconditionnées dans nos ateliers pour trouver une nouvelle vie ou orientées en filière de recyclage.

Nos partenaires et lieux de dépôt : Ressourcerie TRIMARAN Privas et les Ollières
Ressourcerie ACTIV EMPLOI Annonay
Secours Populaire Tournon et Le Teil
Ressourcerie ECATE Bourg Saint Andeol
ACCES Emploi à Privas et Saint-Agrève

CONTACTEZ-NOUS !
07 81 59 05 60
NUMERIQUE@GROUPE-ACCES-EMPLOI.FR



Avant d'avoir un ordinateur, j'étais obligée de me déplacer pour aller voir une assistante sociale, mais il faut attendre des mois pour avoir un rendez-vous avec la CAF. J'ai reçu un ordinateur via l'association et j'ai été accompagné par le conseiller numérique, qui m'a expliqué comment me servir du clavier, et des différentes interfaces. Maintenant je peux faire mes papiers de chez moi, contacter Pôle Emploi ou la CAF directement, et les réponses sont beaucoup plus rapides. »

Une salariée en insertion d'ACCESS Emploi numérique

TRI RHÔNE-ALPES (TRIRA)

Le numérique au service de l'économie circulaire

Fiche d'identité



Le numérique au service
de l'économie circulaire

Ville : Pont-Evêque (Isère)

Zone d'intervention : Auvergne-Rhône-Alpes

Quartiers prioritaires de la ville concernés : Les Genêts Cancane Charlemagne et Plan Des Aures (Pont-Evêque) ; Estressin, Malissol et Vallée de Gère (Vienne)

Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : En Isère, + 65 600 habitants ; dans les quartiers d'intervention, + 7 900 habitants

Statut : SCIC

Date de création : 2004

Agréments et conventionnements : atelier et chantier d'insertion (ACI)

Nombre de salariés : 12 salariés en insertion

Contacts : Gabriel Jobin, directeur, g.jobin@trira.com

Le projet

Créée en 2004, TRIRA est une structure du mouvement Emmaüs qui met l'économie circulaire au cœur de sa mission. L'entreprise a commencé par mener des activités de récupération de cartouches d'encre avant de s'orienter sur le recyclage puis le réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) à la demande du syndicat mixte de l'agglomération viennoise. TRIRA s'est transformée en SCIC en 2014 et compte aujourd'hui 38 sociétaires parmi lesquels des groupes Emmaüs, des collectivités locales, des associations, des entreprises, des bénévoles et des salariés. L'association répond à trois missions :



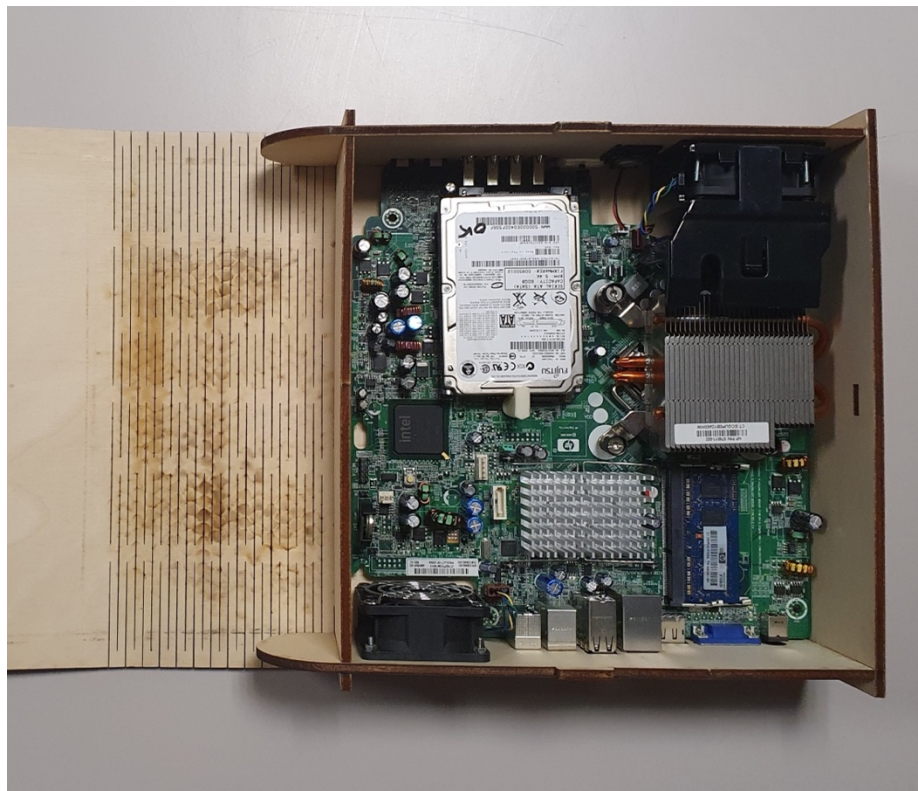
Insertion professionnelle



Prévention des déchets



Inclusion numérique



Panorama des activités

Les activités de réemploi

L'**atelier et chantier d'insertion (ACI)** comprend 12 salariés en insertion équivalents à 7 emplois temps plein.

TRIRA conventionne avec l'éco-organisme Ecologic ainsi qu'avec La Collecte.tech qui est aujourd'hui le principal donneur d'ordre de l'ACI. Les principaux donateurs de matériel sont le Conseil Régional, le Conseil Départemental de l'Isère, le Groupe Ulisse Grenoble, et la Compagnie Nationale du Rhône. Le matériel réemployé est généralement redistribué par les municipalités d'une part, via les Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Vienne et de Pont-Evêque, et par les boutiques Emmaüs d'autre part, à travers la vente de matériel à prix réduit.

En complément de son activité historique de reconditionnement du matériel informatique, TRIRA a lancé en 2022 une **plateforme livres**, afin de poursuivre sa mission de prévention des déchets et équilibrer son modèle économique. La plateforme propose plus de 40 000 livres à la vente, et en stocke plus de 130 000.

L'info-gérance

TRIRA s'occupe également de la **maintenance des parcs informatiques** d'une trentaine de sites, représentant près de 600 machines. Ces parcs informatiques sont renouvelés avec une part de matériel reconditionné et une part de location de matériel.

La formation

Les activités de formation de TRIRA répondent à la fois à sa mission d'inclusion numérique et à celle d'insertion professionnelle :

- **formations sur les usages et initiation de base** : TRIRA forme des publics seniors aux premiers gestes numériques à travers des financements de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) ;
- **formations « innovation »** : destinée à des publics résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et à des jeunes en situation de décrochage scolaire (à travers des partenariats avec Les Apprentis d'Auteuil et l'association PRÉVenIR), cette formation vise à préparer au métier de technicien d'assistance en informatique à travers la fabrication d'ordinateurs en structure bois. Particulièrement innovante, et à forte valeur ajoutée, cette formation est intégrée au FabLab de TRIRA et permet aux jeunes d'apprendre à utiliser des machines-outils comme la découpe laser et l'imprimante 3D.

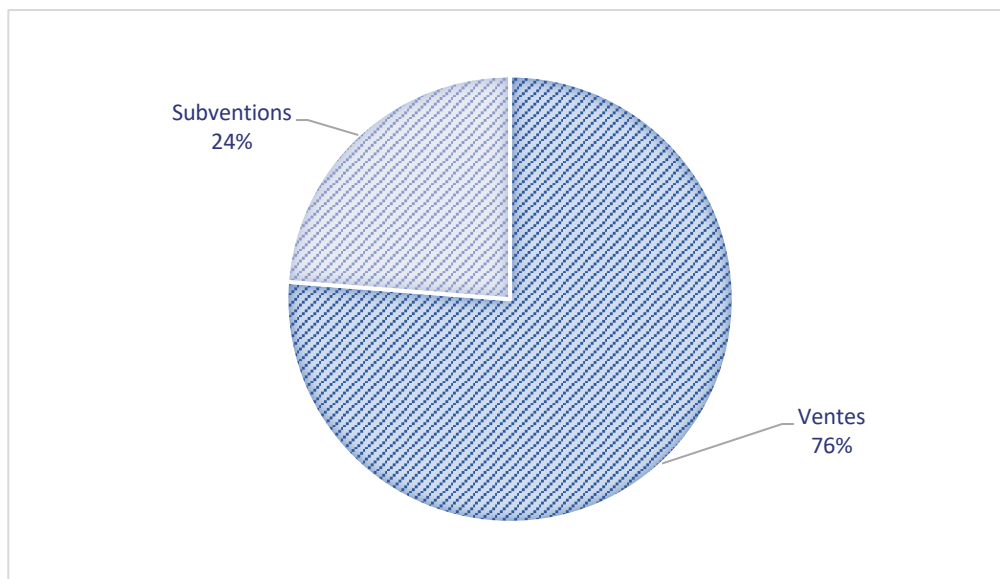
Le tiers-lieu numérique : FabLab et épicerie solidaire

TRIRA gère également un tiers-lieu labellisé **Fabrique de Territoire** :

- **le FabLab** : le tiers-lieu propose, en plus de la formation-innovation, des espaces de connexion, une boutique informatique, un atelier de dépannage et réparation, une salle d'information, la mise à disposition de machine-outils et des espaces de co-working ;
- **l'épicerie solidaire** : récemment intégrée au tiers-lieu, l'épicerie solidaire est une brique supplémentaire au service de la raison d'être de TRIRA visant à favoriser l'économie circulaire et les circuits courts. Un service de click&collect est mis en place, et les packagings sont fabriqués au sein du FabLab.

Modèle économique

Produits



CA total : 550 368 euros

Le modèle économique de TRIRA repose majoritairement sur des **ressources propres** et sur une **stratégie de diversification de ses activités**. La partie commerce liée à l'épicerie et aux boutiques informatiques de Lyon et Pont-Évêque représentent un tiers des revenus de la structure. Viennent ensuite les recettes liées aux activités de reconditionnement, TRIRA ayant fait le choix de faire payer sous forme de prestations le service de collecte des déchets auprès des entreprises. L'ACI facture de son côté à La Collecte.Tech, son principal donneur d'ordre, le reconditionnement des machines. L'info-gérance est la troisième source de revenus de la structure et est en passe de devenir une activité vedette portée par un partenariat récent avec l'Université de Grenoble.

A noter : **les achats représentent près de la moitié des dépenses** de TRIRA. Ceux-ci concernent principalement les achats de marchandises pour l'épicerie solidaire et de manière plus ponctuelle, ceux nécessaires à la réalisation des travaux pour la plateforme livres et ceux nécessaires à la réalisation du mobilier pour le tiers-lieux. Les locaux de TRIRA sont mis à disposition par la Ville de Pont-Evêque.

Impact territorial

Participation à la filière locale :

TRIRA intervient sur tous les maillons de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement à la distribution des dons, en passant par le reconditionnement.

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

TRIRA est une société coopérative qui réunit 8 groupes Emmaüs de la région en plus d'Emmaüs France, 8 collectivités, 2 entreprises de gestion des déchets et de reconditionnement, un club d'entreprise, 2 associations dont l'une de médiation numérique, 3 salariés et 13 bénévoles.

Intégration à des outils de politique publique :

TRIRA est à l'origine de la création du **Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) Circularis** visant à favoriser l'économie circulaire et la réduction des déchets.



Chiffres clés

Insertion :

- 80% de taux de sortie positive dans l'ACI.

Réemploi :

- 120 tonnes de matériel collecté en 2021 ;
- 80% de taux de réemploi.



Je suis arrivée à TRIRA il y a un peu plus d'un an. J'ai renouvelé mon contrat qui se termine bientôt. J'ai commencé à travailler à l'âge de 14 ans, je n'ai pas fait d'études, mais je me suis formée sur le tas. J'ai beaucoup voyagé et lorsque je suis revenue d'Inde avec mes enfants il y a deux ans, le marché du travail était complètement différent de celui que j'avais connu. Je me suis retrouvée à galérer par manque de diplôme et à enchaîner des petits boulots dans lesquels je me sentais déclassée. C'est une amie qui m'a parlé de TRIRA. Je n'ai pas entendu "insertion" mais "solidarité". J'avais besoin d'une structure pour rebondir, qui me permette de reprendre confiance et de réapprendre les codes du travail en France, ainsi que de travailler mon projet professionnel. Je partais un peu dans tous les sens et en fin de compte l'accompagnement dont j'ai bénéficié m'a permis de me recentrer sur mes compétences et mes appétences. Ce que j'aime chez TRIRA c'est qu'il y a une vraie cohésion d'équipe et la possibilité d'être force de proposition auprès de la direction. Ils sont à l'écoute de nos envies et de nos besoins : c'est une approche humaine qui est très gratifiante. Aujourd'hui j'ai décidé de devenir auto-entrepreneur et de créer mes bijoux. TRIRA m'a avant tout permis de rentrer à nouveau dans un cadre, celui du travail, de l'organisation, et de réapprendre le fonctionnement du système français de l'emploi.»

Une salariée en insertion de TRIRA



AGAME

Le réemploi solidaire à La Réunion

Fiche d'identité



Ville : Le Port (La Réunion)

Zone d'intervention : EPCI du Territoire de La Côte Ouest (TCO)

Quartiers prioritaires de la ville concernés : structure domiciliée dans le quartier 1^{ère} et 2^{ème} couronne et interventions également au sein du quartier 4^{ème} couronne

Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : 159 000 habitants dans les QPV de La Réunion et 25 000 dans les QPV d'intervention

Statut : association

Date de création : 2014

Agréments et conventionnements : atelier et chantier d'insertion (ACI), entreprise d'insertion (EI), coopérative d'activité et d'emploi (CAE)

Nombre de salariés : 10,6 salariés

Contacts : Bruno Pichon, directeur, contact@brunopichon.fr

Le projet

L'AGAME est une association créée en 2014 à La Réunion sous l'impulsion d'habitants du territoire, afin de répondre d'une part aux enjeux de prévention des déchets numériques, d'autant plus prégnants dans un contexte insulaire, et d'autre part aux problématiques de pauvreté et de précarité particulièrement fortes sur le territoire de la commune du Port. L'association répond à trois missions :



Insertion professionnelle



Prévention des déchets



Inclusion numérique



Panorama des activités

Pour répondre à sa mission, l'AGAME s'appuie sur un ensemble d'insertion composé de plusieurs types de structures :

- **l'atelier et chantier d'insertion (ACI)** forme des personnes très éloignées de l'emploi au métier de technicien. Il comprend aujourd'hui 13 salariés en insertion. Ces derniers sont chargés de la partie vente et reconditionnement. L'objectif est de leur permettre d'accéder, à l'issue de leur formation, à un emploi durable ou de se diriger vers l'entreprise d'insertion ;
- **l'entreprise d'insertion (EI)** forme des personnes éloignées de l'emploi au métier de formateur. Il comprend aujourd'hui 5 CDDI en équivalent temps plein. Ces derniers se voient délivrer à l'issue de la formation un diplôme de Formateur Professionnel d'Adultes (FPA). L'EI permet donc aux salariés de l'ACI de prolonger leur parcours à travers une formation plus qualifiante. Le dispositif est porté par la Maison de l'Insertion et de l'Inclusion à la Réunion (MIIR), agréée QUALIOPi, dont l'AGAME est actionnaire majoritaire ;
- **la coopérative d'activité et d'emploi (CAE)** permet à des entrepreneurs de tester leur activité avec le statut et la protection sociale d'une coopérative. Elle a été créée en réponse aux enjeux de structuration de l'économie informelle. Elle permet également aux salariés en insertion de l'EI de créer leur activité à l'issue de leur parcours.

Le réemploi de matériel informatique et numérique

Plusieurs étapes sont nécessaires à la réalisation de cette activité, parmi lesquelles : **le sourcing de gisement, l'approvisionnement, l'effacement des données, le diagnostic du matériel, la réparation, le suivi de la traçabilité et la mise au rebut du matériel non réemployable.**

A travers l'ACI, l'AGAME récolte en moyenne 12 tonnes de matériel informatique par an. 85% ont été réemployés en 2022. Les principaux donateurs sont les institutions publiques du Département et de l'intercommunalité du Territoire de la Côte Ouest (TCO). Viennent ensuite de grands donateurs privés tels que les Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI), Air Australe, la Caisse d'Épargne CEPAC, et la société réunionnaise de rénovation S2R. L'AGAME travaille avec la déchetterie de la TCO et avec la société COVALDEC pour le recyclage des pièces mises au rebut.

Les principaux canaux de distribution du matériel réemployé sont la municipalité via le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le dispositif Cité éducative, des mécènes tels que Zeop, le Crédit Agricole, ou Fondker et des associations telles que La Croix-Rouge.

L'association vient d'obtenir un nouvel agrément pour **reconditionner les smartphones.**

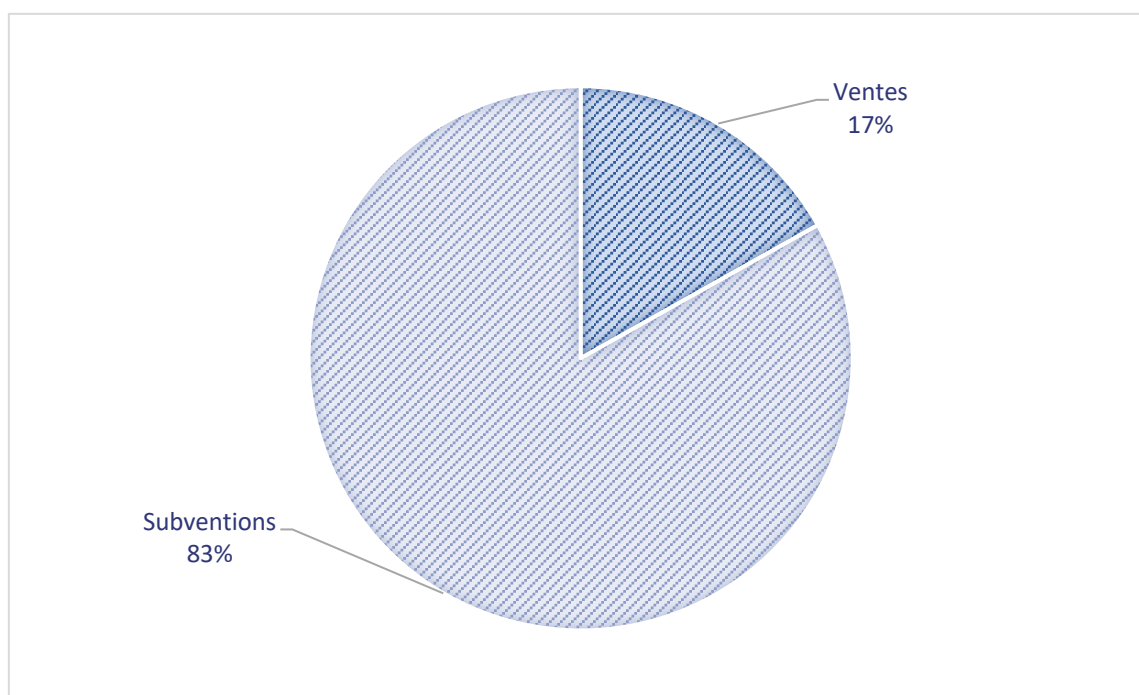
Accompagnement aux savoirs numériques

L'association propose différents types d'offres pour répondre aux enjeux d'inclusion numérique :

- **un service « Urgences numériques »** : une permanence d'accès aux droits est proposée en continu pour accompagner sur leurs démarches administratives les personnes risquant de perdre leurs droits ou leurs indemnités. L'association accueille chaque année en moyenne 3 600 personnes dans ce cadre ;
- **un service « Médiation numérique sur les premiers gestes »** : l'association propose des initiations aux premiers gestes numériques, notamment en direction des publics jeunes via le dispositif des Cités éducatives, et en direction des publics seniors via le dispositif des Pass numériques ;
- **un service « Médiation numérique vers l'autonomie »** : la Maison de l'Insertion et de l'Inclusion à la Réunion dispense des formations vers l'autonomie niveau débutant et niveau intermédiaire, à destination des demandeurs d'emploi de la commune du Port inscrits dans un parcours d'accompagnement renforcé.

Modèle économique

Produits



CA total : 572 500 euros

Le modèle économique de l'AGAME repose aujourd'hui majoritairement sur des **subventions publiques et privées**. Sa principale source de revenus est l'**aide au poste** de l'État lié à ses conventionnements en tant que structure d'insertion.

L'AGAME cherche à **diversifier ses sources de revenus**, notamment grâce à une nouvelle activité de reconditionnement de smartphones. De son côté, l'EI dégage son chiffre d'affaires principalement des formations qu'elle dispense et qui sont financées par Pôle Emploi.

Impact territorial

Participation à la filière locale :

L'AGAME intervient sur tous les maillons de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement à la distribution des dons, en passant par le reconditionnement.

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- appartenance aux réseaux [Mednum](#) (coopérative de + 70 acteurs agissant sur la médiation numérique) et [Ordi 3.0](#) (label de + 200 structures de reconditionnement des équipements électroniques et électriques) ;
- appartenance au [Mouvement Emmaüs](#) ;
- appartenance au [collectif AKAAPE](#) qui regroupe les ACI de l'Ouest de La Réunion.

Intégration à des outils de politique publique :

- dispositif [Cités éducatives](#) ;
- dispositif [Maison France Services](#) ;
- dispositif [Pass Numériques](#) ;
- [Contrat de Relance et de Transition Écologique](#) (CRTE) ;
- contrat de ville ;
- expérimentation du dispositif [Premières Heures / Convergence](#).

Chiffres clés

Insertion :

- ACI : 50% de taux de sortie positive ;
- EI : 100% de taux de sortie positive.

Réemploi :

- 12 tonnes de matériel récolté en 2021 ;
- 85% de taux de réemploi.

Inclusion numérique :

- +500 ordinateurs donnés et +200 ordinateurs vendus à prix réduits ;
- 3 600 personnes accueillies au sein de la permanence d'accès



L'informatique était un domaine dans lequel je souhaitais travailler depuis un premier stage de découverte lorsque j'étais adolescent. J'étais attiré par l'aspect manuel du métier et par une appétence particulière pour l'électronique et les nouvelles technologies liée à mon activité de gamer. Avant de connaître l'association, j'enchainais les petits boulots en interim. Grâce à l'AGAME, j'ai pu passer mes diplômes, acquérir de l'expérience et trouver un emploi stable. J'ai obtenu deux certifications : un CAP d'Installateur Dépanneur en Informatique (IDI) et un diplôme de technicien de maintenance en microinformatique. J'ai aussi pu monter progressivement en compétence puisque j'ai commencé à travailler au sein de l'association en tant que technicien de maintenance, en contrat à durée déterminé d'insertion (CDDI) et que je suis aujourd'hui encadrant technique en contrat à durée indéterminée (CDI). Cela fait maintenant 6 ans que je travaille avec l'AGAME et je considère l'association comme une famille».

Habitant du quartier, ancien salarié en parcours d'insertion et salarié permanent de l'AGAME



ENJEUX CLÉS AUTOUR DE LA FILIÈRE

Des ateliers d'intelligence collective ont été organisés dans le cadre de cette étude afin de faire émerger les principaux enjeux identifiés par des porteurs de projet, des acteurs de l'ESS ou des collectivités locales, actifs sur la structuration de filières de réemploi et de réutilisation des matériels informatique et numérique. Les enseignements présentés ci-après sont tirés de ces ateliers.



Atouts des acteurs issus de l'ESS

- Les structures de l'ESS positionnées sur le réemploi du matériel informatique utilisent ce support comme un **levier de création d'emploi pour des publics qui en sont éloignés** (insertion par l'activité économique / secteur du travail protégé et adapté) ;
- en comparaison des structures de l'économie dite « classique » positionnées sur le même marché, les structures de l'ESS s'attachent à **favoriser des boucles locales pour le sourcing des gisements** et la collecte du matériel ;
- en matière d'**inclusion numérique**, les structures de l'ESS dont l'activité est de réemployer le matériel informatique mènent des initiatives d'**accompagnement aux usages numériques** en plus de proposer un **équipement gratuit ou à prix réduit**. Elles ont une connaissance fine de leur public sur laquelle l'État et les collectivités locales peuvent s'appuyer pour recenser les besoins ;
- elles reposent enfin souvent sur des **modèles de gouvernance démocratique**, avec plusieurs structures constituées en société coopérative d'intérêt collective (SCIC), outil qui leur permet d'inclure les différentes parties prenantes du territoire dans les processus de décision stratégique.



Freins rencontrés par les entreprises de l'ESS

Les acteurs ESS portant des projets de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques et numériques se heurtent à quatre grands freins dans la mise en œuvre de leur activité :

- **la concurrence des brokers et du leasing** : le marché du reconditionnement connaît un essor important et les structures de l'ESS doivent faire face à une concurrence très forte de la part des brokers qui proposent de racheter le matériel informatique obsolète aux entreprises. Le volume des gisements baisse également sous l'effet du développement des sociétés de leasing qui proposent aux entreprises des services de location de matériel informatique ;
- **la qualité des gisements** : les acteurs de l'ESS rencontrent des difficultés à être reconnus comme crédibles et professionnels ; ils sont souvent perçus comme étant positionnés sur les déchets et ont des difficultés à collecter des gisements de qualité ;
- **l'espace de stockage** : les structures intervenant sur le réemploi du matériel informatique ont des difficultés à trouver des locaux avec un espace suffisant à un coût abordable. Le montant du loyer ainsi que les frais annexes liés à la sécurisation augmentent les coûts fixes et fragilisent le modèle économique des entreprises de l'ESS ;
- **les difficultés de recrutement** : la technicité des opérations rend d'autant plus long et compliqué le recrutement des encadrants techniques.

On retrouve par ailleurs d'autres freins transverses aux autres filières du réemploi comme la complexité du modèle économique (quels flux nécessaires pour atteindre la rentabilité ? quelle part de ventes sur le marché dit « classique » ?), l'absence d'adéquation entre le temps long nécessaire à la structuration et la temporalité des acteurs publics, la difficulté à communiquer sur son projet, à dédier un équivalent temps plein au développement commercial, ou encore à déterminer le meilleur statut juridique.



Bonnes pratiques dans les territoires

Plusieurs bonnes pratiques sont plébiscitées par les acteurs portant des projets de réemploi solidaire. Parmi celles-ci :

- **la capacité à garantir auprès des donateurs la traçabilité de leurs équipements** est clé pour faire face à la concurrence des brokers ;
- **la reconnaissance et le conventionnement avec des éco-organismes** facilite l'approvisionnement et permet de renforcer le modèle économique des structures ;
- **la mise à disposition de locaux** par des bailleurs, des collectivités ou des acteurs privés permet de diminuer les coûts liés à l'espace de stockage ;
- **les solutions de mutualisation** sont également une pratique plébiscitée pour être plus efficace et plus efficient dans la mise en œuvre des activités (par exemple à travers la création d'un village du réemploi ou via l'organisation d'un partage du gisement pour assurer un flux continu et étaler la collecte dans le temps...) ;
- **l'implantation d'une boutique dans un site ouvert sur l'extérieur et/ou à forte fréquentation** (gares, centres commerciaux) est recommandée afin de renforcer la visibilité de la structure auprès du grand public (les activités de réemploi étant généralement situées dans des hangars à l'écart des habitants) ;
- enfin, **un travail de sensibilisation et d'argumentation est à mener auprès des entreprises**, à la fois sur le volet environnemental (promotion des trois « R » du numérique) et sur le volet social (déconstruction des idées reçues sur l'insertion) afin que ces projets soient perçus comme des outils pour renforcer leur politique de responsabilité sociétale (RSE).



Activités à développer

Les acteurs du réemploi solidaire ont fait émerger plusieurs idées d'activités afin d'enrichir la chaîne de valeurs de la filière. Parmi celles-ci :

- **l'évaluation et la mesure d'impact des dons** pour enrichir l'offre de services proposée aux entreprises et leur permettre de renforcer leur politique RSE ;
- **la création d'un service donateurs** afin d'évaluer la qualité des gisements et effectuer un pré-tri ;
- **la mise en place d'un service après-vente de qualité associé à un système de garanties** pour les acheteurs / bénéficiaires du matériel réemployé ;
- **le renforcement et la structuration des activités de sensibilisation** auprès des acteurs publics et privés (support des loi REEN et AGECE pour le plaidoyer) ;
- **la mise en place d'une offre de location du matériel réemployé** sur l'exemple de la SCIC Commown afin de s'adapter aux nouvelles pratiques sur les équipements dits « évolutifs » ;
- **l'utilisation de logiciels libres**, moins lourds et donc plus adaptés aux usages sur des ordinateurs moins performants et l'accompagnement du public à ce type de logiciels.



Pistes d'actions pour créer de la valeur sociale et économique dans les QPV

- La plupart des structures ESS du réemploi informatique vont plus loin que le seul don ou la vente à prix abordable du matériel à des bénéficiaires en difficulté et leur propose un service complet allant du conseil en amont jusqu'à l'accompagnement aux usages numériques ;
- afin de renforcer **leur impact social**, certaines structures de l'ESS du réemploi du matériel informatique ont aussi fait le choix de structurer un ensemble d'insertion ACI / EI / CAE proposant ainsi à leurs salariés une continuité de parcours ;
- les déplacements sont l'un des leviers des structures de l'ESS pour renforcer **leur impact environnemental** : tout d'abord en privilégiant un approvisionnement local, ensuite en organisant la collecte du matériel via un système de mobilité douce (van électrique), enfin en proposant des solutions de déplacement écologiques aux salariés ;
- pour renforcer leur **impact sur le volet économique** enfin, les structures de l'ESS peuvent s'appuyer sur plusieurs leviers : les mesures de soutien pour les achats en réemploi (type bonus réparation pour les consommateurs), une part de vente du matériel au grand public, ou encore proposer une offre d'équipements à destination d'auto-entrepreneurs ou de microentreprises.

DOSSIER #2 / LA CYCLOGISTIQUE

LA FILIÈRE EN BREF

Éléments de définition

La cyclologistique fait partie de la filière plus large de la **logistique urbaine**, définie comme « l'ensemble des activités qui optimisent les mouvements de marchandises (transport et stockage) dans les villes et apportent des réponses innovantes aux demandes de l'économie locale et des habitants »²⁹.

Quant à la **cyclologistique**, elle est « l'art et la manière de mettre à disposition un produit, au bon endroit, au bon moment, au moindre coût et avec la meilleure qualité, en utilisant comme moyen de transport des vélos ou assimilés (vélos cargos) ». La logistique à vélo représente une multitude d'activités, comme : **livraison de colis et palettes, messagerie et express, sorties de caisse, plis et courriers, température dirigée, déménagement, collecte des déchets, etc.**³⁰

Idéal-type de la filière cyclologistique issue des entretiens avec des porteurs de projet et experts



Un contexte national favorable au développement de la filière

Ces dernières années, l'État a accéléré ses **politiques publiques favorisant la décarbonation des mobilités**. Un des piliers de la loi d'orientation des mobilités³¹, votée en 2019 à la suite des Assises nationales de la Mobilité, est ainsi d'engager la transition vers une mobilité plus propre. L'ADEME cofinance ainsi, via le **programme AVELO 2**, la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques et services cyclables des collectivités locales, tandis que le **programme InTerLUD** les accompagne à formaliser des chartes de logistique urbaine durable. Un rapport institutionnel consacré à la logistique urbaine durable recommande en outre de sécuriser le foncier dédié et plus largement de soutenir l'offre en matière de cyclologistique³². Une mission plus spécifique sur la filière vélo française a montré récemment l'enjeu industriel et économique que représentait ce mode de transport doux et invite à **construire une véritable filière**, tout en formant aux métiers du vélo³³.

Deux politiques publiques sont centrales pour soutenir le développement de la cyclologistique au niveau national :

Notes

²⁹ Voir notamment <https://www.interlud.green/la-logistique-urbaine/definition-de-la-logistique-urbaine>

³⁰ Voir notamment <https://lesboitesavelo.org/cyclologistique/>

³¹ Voir notamment <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/LOM%20-%20Mesures%20cl%C3%A9s.pdf>

³² Jean-Jacques Bolzan, Anne-Marie Idrac, Anne-Marie Jean, Mission logistique urbaine durable, 2021, https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/282046.pdf

³³ Guillaume Gouffier-Cha, Rapport Filière économique du vélo, janvier 2022 https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/283777.pdf

- [le plan Vélo](#), qui souhaite faire du vélo « un levier pour notre économie en accompagnant l'écosystème des acteurs français » et favoriser le déploiement du réseau cyclable et des services d'achat, de location ou de réparation ;
- [le plan national pour le développement de la cyclologistique](#) mis en place en 2021, avec pour objectifs majeurs de favoriser le développement des activités de livraison à vélo, mobiliser en tant que donneurs d'ordre la sphère publique et les entreprises, faciliter la mise à disposition de locaux pour les hubs logistiques vélo et développer l'innovation urbaine et l'open data.

Des initiatives ont été développées afin de mettre en œuvre ces ambitions, notamment à travers les dispositifs des certificats d'économies d'énergie (CEE)³⁴ comme [ColisActiv](#), qui permet d'expérimenter la livraison de colis en marche ou vélo sur les derniers kilomètres en zones à faible émission (ZFE) ou encore [Ma Cycloentreprise](#), dont l'objectif est de promouvoir la cyclomobilité professionnelle auprès des entreprises françaises de moins de 10 salariés.

La place des acteurs de l'ESS dans la filière

Au sein de la filière vélo, les acteurs de l'ESS se sont historiquement développés sur **des dynamiques d'apprentissage (avec les vélo-écoles) et d'économie circulaire (avec la réparation, voire l'auto-réparation de vélos)**. En la matière, on peut citer des structures emblématiques comme [Solicycle](#) en Ile-de-France, [ATAO](#) à Nantes ou encore [Vélo-Cité](#) à Bordeaux.

La structuration d'une offre cyclologistique sur les territoires a été accélérée par le mouvement coopératif. En Ile-de-France, [Les Cargonautes \(ex-Olvo\)](#) s'est déployé dès 2015 et compte aujourd'hui 40 salariés. La même année est né [Toutenvélo](#) à Rennes, avec pour objectif de développer les déménagements, les livraisons de courses et de colis à vélo et d'intégrer la fabrication de remorques en interne. Aujourd'hui, Toutenvélo est un réseau structuré en SCIC, qui gère l'animation d'un réseau d'une dizaine de SCOP, sous le régime de la franchise sociale (accompagnement des porteurs de projet sans droit d'entrée ni prélèvement d'une partie du chiffre d'affaires). **Dans la plupart des cas, le format coopératif est adopté pour lutter contre la précarisation du métier de livreur / cyclo-logisticien** et les modèles dominants des plateformes classiques de livraison à vélo. Il permet d'« encapaciter » des porteurs de projet afin qu'ils se lancent dans l'aventure entrepreneuriale tout en leur donnant accès, ainsi qu'à leurs salariés, aux droits sociaux issu du régime des salariés (notamment l'assurance chômage, la couverture des accidents de travail et la sécurisation de la rémunération). Les coopératives d'activité et d'emploi permettent également à certains porteurs de projet d'être accompagnés individuellement, de bénéficier d'un réseau d'entrepreneurs ainsi que des services mutualisés, comme la comptabilité. De premières CAE inclusives, accompagnant des personnes éloignées de l'emploi dans les métiers de la livraison à vélo, ont ainsi vu le jour, proposées par exemple par [Social Riders Club](#). La plupart des coopératives mutualisent leurs outils (logiciel et application) à travers leur adhésion à la [fédération Coopcycle](#).

Certaines structures d'insertion ont fait de la cyclologistique un support d'insertion pour leurs publics, généralement sous la forme d'un atelier et chantier d'insertion, comme [L'Atelier Remunérage](#), [Les E-collecteurs](#) du groupe ULIS ou encore la [Régie de quartier Reconstruire Ensemble](#), mais également sous la forme d'une entreprise d'insertion, comme [Carton Plein](#) ou [Cygogne](#) par exemple. Les acteurs de l'ESS et autres entrepreneurs responsables de la livraison à vélo se sont groupés dans une fédération initiée par l'association [Les Boîtes à Vélo](#) fin 2022. La [Fédération professionnelle de cyclologistique](#) vise notamment à défendre l'utilité environnementale du métier et à développer des pratiques sociales exemplaires. 130 petites et moyennes entreprises du secteur ont signé un manifeste allant dans ce sens³⁵. D'autres initiatives ont émergé pour développer la formation aux métiers du vélo. Le [PTCE École des Métiers du Vélo](#), impulsé par Etudes et Chantiers Ile-de-France, Carton Plein et la Petite Rockette à Paris a ainsi vocation à développer les coopérations autour de la cyclo-logistique, de projets de formation sur la mécanique cycle et le réemploi et l'animation d'ateliers vélo d'autoréparation.

Notes

³⁴ Voir notamment <https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

³⁵ Voir <https://lesboitesavelo.org/cyclologistique/manifeste/>

CARTON PLEIN

Défricheur d'activités autour du réemploi de cartons

Fiche d'identité



Ville : Paris (Ile-de-France)

Zone d'intervention : Paris et villes limitrophes (Montreuil, Saint Ouen...), Nanterre et Saint-Denis

Quartiers prioritaires de la ville concernés : atelier Nord situé à proximité du quartier Porte de Montmartre, Porte des Poissonniers, Moskova (Paris) et une des boutiques situées dans le quartier Grand Centre-Sémard (Saint-Denis)

Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : + 1 500 000 dans les QPV d'Ile-de-France, + 142 000 dans les QPV de Paris, env. 15 000 dans le quartier Porte de Montmartre

Statut : association

Date de création : 2012

Agréments et conventionnements : atelier et chantier d'insertion (ACI), entreprise d'insertion (EI), Dispositif Premières Heures (DPH), organisme de formation (OF)

Nombre de salariés : une trentaine de personnes en DPH, une cinquantaine de personnes en insertion (ACI, EI) représentant 35 ETP, 25 ETP salariés permanents

Contacts : Odile Rosset, directrice, odile@cartonplein.org

Le projet

Carton Plein a débuté son activité autour d'une idée simple : collecter du carton et le revendre pour qu'il soit recyclé. L'activité étant peu concluante économiquement, l'association a très vite dû reconsidérer son positionnement dans la chaîne de valeurs de la gestion de ce déchet. Elle en favorise aujourd'hui le réemploi et propose directement à la vente ses cartons reconditionnés. Soucieuse de son impact carbone, elle a opté dès l'origine pour le 100% vélo cargo. Inspirée par l'exemple de Toutenvélo sur les déménagements à vélo, la structure a ensuite développé sa gamme de services autour de la cyclo-logistique. Elle est connue pour être, dès 2013, un partenaire clé du Dispositif Premières Heures (DPH), initié par Emmaüs Défi et essaimé par la ville de Paris et co-fonde, en 2022, le PTCE École des Métiers du Vélo (EMV).



Insertion professionnelle



Réemploi



Formation



© Géraldine Aresteanu

Panorama des activités

L'association propose toute une palette de produits et services organisée autour du réemploi de cartons. A Paris, en 2013, elle a démarré cette activité dans son atelier du 18^{ème} arrondissement de Paris et a rejoint le [Dispositif Premières Heures \(DPH\)](#). Il s'agit d'une expérimentation lancée par la Ville de Paris en 2012, dont l'objectif est le retour à l'emploi de personnes qui en sont très éloignées, qui connaissent ou ont connu la rue, et pour qui les parcours en structures d'insertion ne sont pas adaptés. En 2015, l'association a souhaité lancer une offre en matière de déménagements à vélo, s'inspirant de l'exemple de [Toutenvélo](#), coopérative rennaise (qui a essaimé depuis un peu partout en France). Ses investissements matériels étaient en partie déjà réalisés grâce à son activité de collecte de cartons : remorques, vélo-cargos, cartons, etc. Elle lance alors une **entreprise d'insertion (EI)** pour développer ce nouveau service et structure une formation de cyclo-logisticien pour devenir un véritable intégrateur : à la fois formateur et opérateur d'insertion. Plus récemment, en 2021, Carton Plein a mis en place un **atelier et chantier d'insertion (ACI)**, co-construit avec l'État, Pôle Emploi et la Ville de Paris comme un outil de remobilisation et de suite de parcours pour les bénéficiaires du DPH. A travers ces outils d'insertion complémentaires, Carton Plein dirige les personnes bénéficiaires selon leurs capacités et envies : par semaine, le DPH propose des contrats de 6 à 12 heures, l'ACI de 15 à 24 heures et l'EI entre 28 et 35 heures.

Aujourd'hui, les activités économiques de Carton Plein reposent sur :

- **la collecte de cartons**, proposée aux professionnels de manière ponctuelle ou régulière. L'association assure par exemple la collecte régulière des emballages cartons des boutiques Eram. Les particuliers peuvent bénéficier gratuitement du service sous certaines conditions ;
- **le réemploi et la vente de cartons** : les cartons collectés sont triés et reconditionnés (étiquettes et scotchs retirés, tri par taille, mise à plat...) et vendus en boutique et sur le site web, avec une possibilité de livraison à vélo ;
- **le transport et la livraison à vélo** :
 - o **livraison de marchandises** : Carton Plein travaille par exemple sur la livraison des totems pour la Paris Design Week ;
 - o **livraison de repas** : Carton Plein ne livre pas à domicile, mais propose une offre pour les gros volumes. Elle travaille notamment avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Paris sur la livraison des repas des cuisines centrales jusqu'aux hébergements d'urgence, sur de petites distances ;
- **les déménagements** : de la mise en carton au déballage en passant par la manutention et le transport, Carton Plein peut assurer les déménagements des particuliers à Paris en remorques tractées par des vélos électriques. L'association assure également les déménagements professionnels pour des TPE/PME jusqu'à 80 collaborateurs, dans Paris intramuros.

Afin de diversifier ses revenus, l'association s'est développée sur d'autres segments de collecte. Elle propose aux professionnels de collecter leurs déchets avec une solution décarbonée dans les lieux où le camion n'est pas pertinent (centres urbains, flux peu denses à massifier ailleurs). Carton Plein travaille par exemple avec Les Alchimistes : elle récupère les seaux de biodéchets de ses clients, tout en leur apportant des bacs propres.

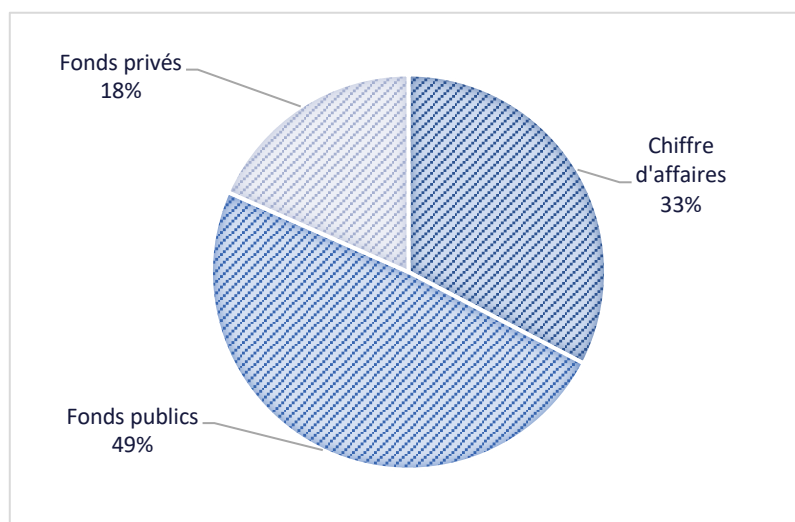
En 2021, l'investissement temps nécessaire au sourcing de candidats, les attentes trop fortes en matière d'impact social de la démarche et l'instauration de la certification Qualiopi, processus difficile à conduire pour les petits organismes de formation, ont contraint l'association à mettre fin à la formation de cyclo-logisticien. Elle s'est toutefois tournée vers la valorisation interne des compétences acquises, via [l'Action de Formation en Situation de Travail \(AFEST\)](#). Elle cherche toutefois à réactiver la formation en externe dans un cadre collectif en mutualisant ses ressources pédagogiques à l'échelle du **PTCE de l'École des Métiers du Vélo (EMV)**, co-fondé avec La Petite Rockette et Études et Chantiers Ile-de-France (qui porte les ateliers d'auto-réparation de vélos de la marque Solicycle).

Certaines activités sont également développées en partenariat avec d'autres structures de l'ESS, afin d'accéder à de nouveaux gisements :

- la collecte et la revalorisation des cartons à Nanterre, sur le site de la friche Vive les Groupes, dans le cadre d'une [obligation de revitalisation du territoire](#) ;
- le réemploi de cartons dans le cadre du [Dispositif Premières heures en chantier](#), programme porté par [l'association Convergence France](#) et mené localement par Carton Plein avec la Régie de quartiers de Saint-Denis. Une partie des cartons du marché forain local sera ainsi collectée et revalorisée dans ce cadre.

Modèle économique

Produits



Carton Plein bénéficie de subventions publiques à hauteur de 49% de ses recettes, du fait de ses agréments IAE (aide au poste) et de sa participation aux différents dispositifs Premières Heures (subvention de la Ville de Paris liée au nombre d'heures de travail réalisées). **Son chiffre d'affaires représente 33% de ses produits, soit plus de 40% de plus par rapport à 2020.** C'est la collecte de cartons, puis les déménagements qui permettent en priorité d'équilibrer le modèle économique. Dans l'évolution positive du chiffre d'affaires apparaît également **l'essor des partenariats avec les entreprises**. L'association souhaiterait développer les prestations B2B, mais peu de marchés publics concernent aujourd'hui la livraison à vélo, et les grandes entreprises ont leur propre système global de collecte des déchets. Elle vise donc davantage les PME. L'association dispose également de fonds privés. Son implantation à Nanterre a par exemple été soutenue par la Fondation Sainte Geneviève, son atelier et chantier d'insertion a pu être financé par le Fonds de dotation de Qualitel ou par la Fondation RATP. A noter qu'en 2017, Carton Plein avait également été lauréat de la Fondation La France s'engage.



© Géraldine Aresteanu

Impact territorial

Participation à la filière locale :

- **échanges réguliers avec les fabricants français de vélo-cargos** : dernièrement, expérimentation de deux nouvelles remorques de Toutenvélo ;
- **internalisation de la valorisation des cartons** : collecte, tri, reconditionnement, vente ;
- **participation à la création de la fédération des professionnels de la cyclo-logistique** portée par Les Boîtes à vélo France.

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- membre fondateur du [PTCE École des Métiers du Vélo \(EMV\)](#) ;
- partenaire du dispositif [Premières heures en chantier](#) développé par Convergence France ;
- partenaire du [dispositif Premières heures](#) de la Ville de Paris ;
- adhérent des Boîtes à vélo.

Intégration à des outils de politique publique :

- stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté de l'État ;
- [feuille de route de l'économie circulaire de la Ville de Paris](#) (lauréat appel à projets) ;
- [pacte parisien de lutte contre l'exclusion](#) et [Plan Boost Emploi](#) de la Ville de Paris relatif à l'insertion (lauréat appel à projets, partenaire DPH) ;
- politique publique ESS de la Ville de Paris (lauréat Trophées de l'ESS).



Les personnes recrutées en insertion ne sont pas forcément des fans de vélo. Mais on leur demande de le pratiquer, et certaines souhaitent se diriger vers des métiers qui y sont liés, comme la mécanique.

Dans l'avenir proche, nous aimerions pouvoir davantage valoriser la contribution de nos salariés en parcours au développement durable. La collecte des déchets en vélo cargo n'est par exemple pas une activité attractive a priori, toutefois elle permet de se sentir utile pour la transition écologique du territoire, et cette utilité doit être mieux reconnue ».

Une accompagnatrice socio-professionnelle chez Carton Plein

Chiffres clés

Insertion :

- En 2021, 125 personnes accompagnées ;
- 80% des personnes accompagnées au sein de l'ACI viennent du DPH parisien ;
- 40% de femmes accompagnées en 2021 sur le DPH.

Environnement :

- 35 tonnes de cartons revalorisés ;
- 96 tonnes de CO2 évitées.

Formation :

- 15 personnes formées sur 3 promotions ;
- 3 personnes bénéficiaires du DPH ont été formées à la pratique du vélo-cargo.

L'ATELIER REMUMÉNAGE

Laboratoire inclusif de la cyclologistique

Fiche d'identité



Ville : Bordeaux (Gironde)
Zone d'intervention : Métropole bordelaise et plus largement Gironde
Quartiers prioritaires de la ville concernés : siège social domicilié à Saint-Michel (Bordeaux) ; intervention dans tous les QPV de Bordeaux Métropole
Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : à Saint-Michel, + de 11 500, à Bordeaux, + de 25 000 et en Gironde, + 73 000 habitants
Statut : association et SAS
Date de création : 2001
Agréments et conventionnements : atelier et chantier d'insertion (ACI), entreprise d'insertion (EI)
Nombre de salariés : 70 salariés dont 30 salariés en insertion en ACI et 8 en EI
Contacts : Wiame Benyachou, PDG
w.benyachou@atelier-remumenage.org

Le projet

L'Atelier Remuménage est l'un des premiers acteurs de l'ESS à s'être positionné sur la cyclo-logistique, en prolongement de son activité historique de déménagement pour les personnes les plus précaires. Fortement intégrée au quartier Saint-Michel, l'association ne cesse d'innover sur toute la chaîne de valeur de la collecte et de la livraison à vélo pour créer de l'emploi, tout en maximisant son impact social et environnemental.



Insertion professionnelle



Réemploi



Innovation sociale



Panorama des activités

L'Atelier Remuménage est née d'une initiative de travailleurs sociaux souhaitant répondre aux besoins de mobilité résidentielle dans les quartiers prioritaires, dans le cadre des travaux de renouvellement urbain ou de difficultés socioprofessionnelles rencontrées par les habitants. L'association a successivement développé les prestations suivantes :

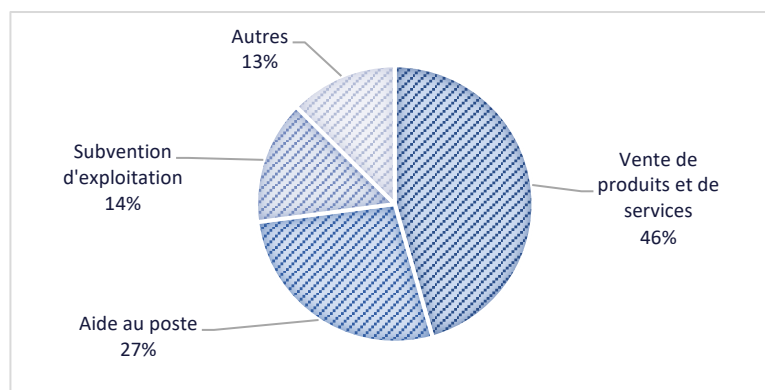
- **déménagement au sein de la métropole bordelaise en vélo-cargo (ou en camion roulant au biogaz en Gironde)** : l'accompagnement au changement de lieu de vie des personnes les plus précaires, dont le coût est défini en fonction du quotient familial, peut aller de l'appui au tri à de l'aide dans les démarches administratives liées au changement d'adresse. En 2020, 65% des particuliers bénéficiaires sont issus de foyers avec un revenu inférieur ou égal à 1 250 € ;
- **collecte de déchets** : les encombrants collectés dans le centre historique de Bordeaux sont acheminés auprès d'une recyclerie dans le cadre d'un marché public de propreté de Bordeaux Métropole, qui comportait des clauses sociales et qui a été remporté en co-traitance avec Suez. Les déchets carton collectés auprès des commerces locaux font l'objet d'un reconditionnement ;
- **collecte d'invendus alimentaires et redistribution** : accélérée pendant la crise sanitaire, cette activité, développée notamment pour le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bordeaux, est réalisée en partenariat avec des acteurs de l'aide et de la démocratisation alimentaire. L'Atelier Remuménage collecte ainsi des surplus alimentaires dans les écoles pour la Ville de Mérignac et les dépose dans des « frigos zéro gaspi ».
- **vente de cartons et protections écologiques**, issus de la collecte et du reconditionnement ;
- **livraison du dernier kilomètre** :
 - o **livraison de colis / produits pour plus de 280 commerces de proximité** et leurs clients. L'Atelier Remuménage livre ainsi les produits alimentaires du Drive Fermier Gironde, de commerçants situés au MIN de Brienne, etc. Elle livre aussi les clients de structures de l'ESS locales, comme la ressourcerie L'Atelier D'Eco Solidaire ;
 - o dans un processus de logistique inversée, l'association assure également des **livraisons B2B auprès des clients de grandes enseignes de bricolage**, et anime des **espaces de logistique urbaine** au sein des quartiers ou à étroite proximité, pour proposer des solutions de livraison aux artisans (matériel de chantier pour un plombier par exemple) ;
 - o **logistique multi-modale** : livraison de marchandises destinées aux Biocoop de Gironde à la sortie des bateaux, dans le cadre d'une expérimentation du fret fluvial ;
- L'Atelier Remuménage est également cofondatrice de [Les Boîtes à Vélo Nouvelle-Aquitaine](#), et intervient de ce fait sur le **programme Ma Cycloentreprise**, co-construit avec l'ADIE. Il permet aux entrepreneurs ayant moins de 10 salariés de bénéficier d'un parcours pour faciliter le passage à la cyclomobilité. L'association réalise une fois par mois une formation dans le quartier des Capucins avec ses propres vélo-cargos.

Du fait de sa forte présence dans les quartiers prioritaires, L'Atelier Remuménage a également développé des **missions de médiation numérique**, pour ses salariés mais également pour les habitants. En 2023, L'Atelier Remuménage a reçu un agrément lui permettant d'entrer dans le dispositif [conseiller numérique France Services](#).

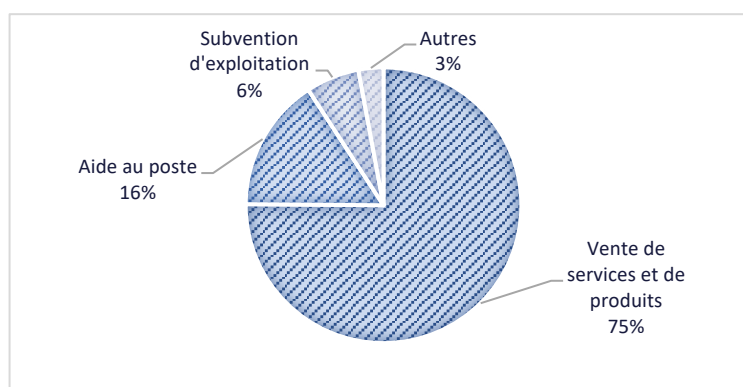
Pour la PDG de l'association, Wiame Benyachou, « *la transition écologique doit être une brique importante de la capacité à innover des structures d'insertion* ». Ainsi, l'activité de reconditionnement des cartons est née d'une réflexion sur l'impact environnemental des prestations de déménagement : les emballages étaient auparavant achetés chez un fournisseur classique. L'ACI a créé une nouvelle branche d'activité pour collecter, réemployer et réutiliser les cartons. Cette dernière permet ainsi à des femmes d'entrer en parcours d'insertion dans les métiers du déménagement... et aux commerçants et quartiers de bénéficier du service de tri sélectif. Ce positionnement d'innovateur à la fois social et environnemental permet à la structure de rester à l'affût des opportunités pour développer de nouvelles éco-activités, dans la chaîne de valeur locale de la cyclo-logistique. Après les cartons, l'association investit en effet l'ingénierie de fabrication des caisses de vélo-cargos pour étudier son potentiel de relocalisation sociale et solidaire.

Modèle économique

Produits de l'ACI (2022)



Produits de l'EI (2022)



Aujourd'hui, L'Atelier Reménagement dispose de deux agréments « IAE », dont la différence repose sur la segmentation de la clientèle :

- un atelier et chantier d'insertion (ACI), depuis 2015, notamment pour les prestations proposées auprès des particuliers en situation de vulnérabilité et à faibles ressources, les bailleurs sociaux et les structures associatives ;
- une entreprise d'insertion, depuis 2019, sous la forme d'une SAS, pour les prestations relevant du domaine concurrentiel.

Chaque structure a son propre matériel mais mutualise les fonctions supports.

Au sein de l'ACI, les produits issus de l'activité cyclo-logistique sont portés par le chiffre d'affaires généré par les déménagements à vélo (environ 120 000 euros, soit 70%), puis par la collecte des encombrants (25%). Dans l'EI, c'est surtout la collecte et la livraison de proximité à vélo (environ 90 000 euros, soit 53 %) qui entre dans la composition des ventes, suivie par la livraison du dernier kilomètre (25%) et le déménagement (22%). Les marchés publics et privés entrent dans le CA de l'EI : L'Atelier Reménagement a par exemple remporté, en cotraitance avec La Poste, un marché de Bordeaux Métropole dont l'objet était de proposer aux commerces de proximité le transport de leurs produits et la collecte de leurs déchets, pendant les travaux d'extension du tramway de la métropole bordelaise.

Impact territorial

Participation à la filière locale :

- **achats de vélos français** : Moustache Bikes, Douze Cycles, Peugeot ; caissons fabriqués par Toutenvelo ;
- **internalisation de la valorisation des cartons** : collecte, tri, reconditionnement, vente ;
- **réflexion sur le recyclage des caissons** ;
- **soutien aux commerces de proximité** des quartiers par l'apport d'une solution de livraison ;
- **acteur de la filière alimentation durable** locale (livraison de produits).

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- membre fondateur de l'association [Les Boîtes à Vélo Nouvelle-Aquitaine](#) ;
- membre du **réseau de dirigeants de structures d'insertion La Grappe** ;
- membre d'un **consortium d'acteurs de l'ESS** visant à favoriser l'inclusion des réfugiés : [impulseR](#) ;
- partenaire du groupement [Garonne Fertile](#) qui travaille sur le retour du fret alimentaire ;
- **constitution de groupements** pour répondre à des marchés publics (ex : co-traitance avec Suez dans le cadre d'un GME avec EcoMegot et TAPAJ).

Intégration à des outils de politique publique :

- [Filière logistique zéro carbone](#) ;
- Schéma directeur des équipements fluviaux de la Métropole de Bordeaux (participation à l'expérimentation) ;
- [Conseiller numérique France Services](#).



Chiffres clés

Insertion :

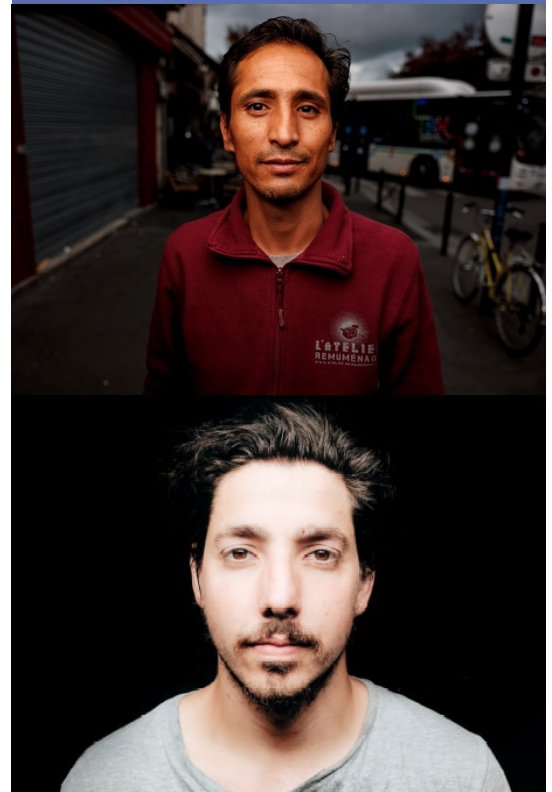
- ACI : en 2020, 67 salariés en insertion et 56% de sorties dynamiques ;
- EI : en 2020, 13 salariés en insertion et 100% de sorties dynamiques.

Environnement :

- 40 000 km parcourus pour la collecte et livraison à vélo de l'EI, soit 30 tonnes de CO2 évitées ;
- 2,8 tonnes de cartons collectés, reconditionnés et réutilisés par l'ACI.

Déménagements solidaires en ACI :

- + 740 interventions, au bénéfice de 43% d'habitants en QPV ;
- près de 100 accompagnements dans le cadre d'un déménagement ou d'un maintien à domicile.



Portraits de salariés en insertion de L'Atelier Remuménage

RECONSTRUIRE ENSEMBLE

L'accélérateur de la cyclologistique

Fiche d'identité



Ville : Mainvilliers (Eure-et-Loir)
 Zone d'intervention : Mainvilliers, agglomération chartraine
 Quartiers prioritaires de la ville concernés : domiciliation du siège dans le QPV Tallemont-Bretagne où sont développées de nombreuses activités dans le cadre des pôles social et citoyen de la structure
 Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : + 25 000 en Eure-et-Loir, + 2 300 dans le QPV de domiciliation
 Statut : association
 Date de création : 2000
 Agréments et conventionnements : ateliers et chantiers d'insertion (ACI), Régie de quartier, ESUS
 Nombre de salariés : 120 salariés dont 90 personnes en insertion et 30 permanents en CDI globalement, et pour l'activité cyclo-logistique, 4 à 5 salariés en insertion et 2 permanents
 Contacts : Bernard Monguillon, directeur,
directeur.reconstruire.ensemble@wanadoo.fr

Le projet

Constituée en 3 pôles (économique, social et citoyen), Reconstruire Ensemble propose des services de proximité dans plusieurs secteurs, dont l'entretien des espaces verts, la propreté et le bâtiment. L'association privilégie un développement endogène. Elle anime un tiers-lieu, le « 11 », conçu comme une conciergerie solidaire, a ouvert récemment une recyclerie et assure, depuis 2020, une activité cyclologistique, « A ma porte ».



Insertion professionnelle



Réemploi



Innovation sociale



Panorama des activités

L'activité de cyclo-logistique n'a pas été créée *ex-nihilo* par Reconstruire Ensemble. En effet, elle a d'abord été développée par une SCIC, puis transférée à l'association en 2020, à la suite de l'échec du projet mené initialement. La Régie de quartier réfléchissait alors à la manière de répondre, de manière vertueuse, au besoin exprimé par la Région Centre-Val de Loire de collecter les biodéchets des lycées de son territoire.

Elle a donc saisi l'opportunité du transfert de personnel et de matériel par la SCIC pour **intégrer une solution de transport décarboné dans la chaîne de valeurs de sa nouvelle offre**. Stratégiquement, cela lui a permis de se positionner sur la livraison à vélo, en essor sur l'agglomération chartraine. Elle poursuit ainsi sa mission d'accompagnement des salariés en insertion (« *ou plutôt en transition socioprofessionnelle* », comme le précise Bernard Monguillon, le directeur de la Régie), vers les métiers de demain.

Aujourd'hui, les activités économiques du service « A ma porte », gérées par la Régie, reposent sur :

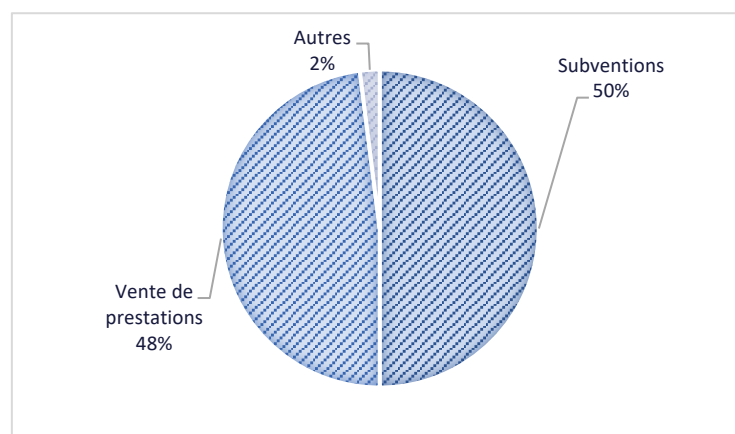
- **la livraison de marchandises** : l'association a des partenariats avec des transporteurs afin de prendre en charge les livraisons dans les zones peu accessibles en camion. Elle travaille par exemple avec Translocauto ou DB Schenker. L'association livre une vingtaine de tonnes de marchandises chaque mois ;
- **la livraison de plis** : une prestation est notamment assurée pour l'entreprise adaptée Handicall pour le dépôt de chèques en centre-ville ;
- **la livraison de produits alimentaires** : un partenariat pour la distribution de courses a été mis en place avec le magasin BioMonde, et « A ma porte » assure le transport de pain produit par une boulangerie locale auprès des écoles de Mainvilliers ;
- **la collecte des biodéchets**, au cœur des réflexions lors du lancement de l'activité de cyclo-logistique, est assurée à présent au sein des 6 écoles de Mainvilliers dans le cadre d'une prestation avec la Ville, et pour des entreprises privées comme l'Hôpital d'Eure-et-Loir (groupe Elsan) ou La Poste de Chartres. Pour mener à bien cette activité, la Régie s'est équipée d'un broyeur et d'un composteur électromécanique conçu par l'entreprise de l'ESS Up Cycle, ainsi que d'un point d'apport volontaire sur le site même où la Régie anime un jardin potager solidaire, à destination des habitants du quartier.

La Régie assure également d'autres services par le biais de son activité cyclo-logistique. « A ma porte » collecte les déchets produits par les activités internes de la Régie, comme les cheveux dans son salon de coiffure solidaire, au bénéfice de l'association Coiffeurs Justes.



Modèle économique

Produits



Reconstruire Ensemble présente un budget de plus de 2,5 millions d'euros. Les subventions représentent 50% de ses produits et correspondent à l'aide au poste perçu par l'association au regard de ses conventionnements en tant qu'ACI. Cette dernière recourt aussi aux fonds privés de manière ponctuelle, comme par exemple pour financer le service de socio-esthétisme avec la Fondation L'Oréal, ou pour accompagner le lancement de la filière des biodéchets via le programme Labo des Régies, initié par le Mouvement des Régies dans le cadre de l'[appel à projets TremplinAsso de l'ANCT](#).

Les ventes de prestations représentent quant à elles 48 % des produits, soit une hausse de 8% du chiffre d'affaires par rapport à 2019. Elles se sont développées dans les secteurs classiques de la Régie (espaces verts, hygiène et propreté...) mais également grâce à l'activité de cyclo-logistique. Le taux de commercialisation des ACI, plafonné à 30%, est légèrement dépassé par l'association, qui bénéficie de l'accord du représentant de l'État dans le département (ce dernier pouvant autoriser 50% de taux de commercialisation). Ce taux est en moyenne de 35% dans les différents ACI de Reconstruire Ensemble, l'activité cyclo-logistique atteignant ce seuil. La direction de la Régie souhaite faire évoluer un encadrant vers un poste de chargé de développement pour développer de nouveaux partenariats avec les entreprises.

La masse salariale (salaires et charges sociales) représente la première charge de l'association, suivie par les autres achats et charges externes, qui incluent le coût des fluides, l'acquisition de vêtements de travail, le loyer, etc. Un poste de dépense relatif à l'entretien des vélos cargos apparaît également du fait du développement de l'activité d'« A ma porte ». Le ratio de la dotation aux amortissements dans les charges s'explique par les investissements réalisés en lien avec la structuration de la filière biodéchets.

Par ailleurs, une étude est en cours avec Les Boîtes à Vélo pour consolider le modèle économique du service de livraison à vélo et imaginer de nouvelles pistes de développement. En interne, la cyclo-logistique pourrait venir apporter de la valeur ajoutée pour d'autres activités, comme par exemple pour livrer les produits acquis par les clients de la ressourcerie.

Le modèle économique de la Régie est typique des entreprises de l'ESS multi-activités expérimentant de nouvelles offres à fort impact social et environnemental, en faisant reposer le risque du déficit, inhérent à l'innovation, sur les autres activités, plus classiques et rémunératrices, de la structure. La Régie se voit comme un accélérateur de solutions pour répondre à de nouveaux besoins, comme c'est le cas aujourd'hui pour la cyclo-logistique.

Participation à la filière locale :

- concernant la filière cyclo-logistique, la formation des salariés est dispensée par l'association Chartres à Vélo et la Régie a également sous-traité à un ACI textile la fabrication de bâches recyclées pour ses vélos cargos ;
- initiation d'une **filière locale de valorisation des biodéchets** : animation d'un jardin partagé, collecte des biodéchets en vélo cargo, valorisation en compost.



Quand je suis arrivé à la Régie, je ne connaissais pas les espaces verts. Je voulais simplement voir autre chose que les métiers du bâtiment. Ce qui me plaisait, c'était l'idée d'être dans la nature. Au début, je pensais que ce serait juste de l'entretien, mais j'ai pu aller plus loin et découvrir la création paysagère, les plantations, le compostage. L'activité sur les biodéchets à laquelle je participe est une bonne avancée pour le futur. Recycler de la nourriture que personne ne veut, pour qu'elle resserve un jour en fabriquant de la nouvelle terre, c'est participer à une ville propre. Ça a beaucoup fait évoluer ma façon de penser, car, quand j'étais petit, je ne faisais pas attention aux déchets.

J'ai pu aussi travailler sur l'aménagement des espaces verts de la nouvelle recyclerie. Voir l'association en développement sur des projets avec une dimension environnementale, c'est énorme !

Dans mon parcours, j'ai pu passer avec succès des formations [dont une Action de formation en situation de travail] et je souhaiterais devenir chef d'équipe en espaces verts. La Régie peut nous faire monter haut et loin, si on se donne les moyens de se consacrer à son projet professionnel ».

Un salarié en insertion de la Régie de quartier

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- membre du [réseau Compost Citoyen](#) ;
- recyclerie créée avec 4 autres associations : Régie de quartier Les 3R, ACI Effusion, ACI La Dame à la Licorne, Association BétaMachine (fablab local).

Intégration à des outils de politique publique :

- participation à la politique publique IAE ;
- participation au [contrat régional de solidarité territoriale](#) de la Région ;
- solution qui contribue à la mise en œuvre locale des obligations en matière de gestion des biodéchets de la loi la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) ;
- soutien de l'État (FDI + ADEME) dans une dynamique d'économie circulaire pour les investissements liés à la filière des biodéchets ;
- action intégrée dans l'[Agenda 21 de la Ville de Mainvilliers](#)

Chiffres clés

Insertion :

- 40% des salariés en insertion sont issus des quartiers prioritaires ;
- 51 salariés ont finalisé leur parcours en 2021. Parmi eux, 18 sorties dynamiques dont 3 CDI.

Environnement :

- 2 400 km parcourus par mois en vélo ;
- 7,8 tonnes de biodéchets collectés en 2021 sur 6 mois d'activités.
- 475 m2 pour la première ressourcerie de l'agglomération chartraine que va gérer Reconstruire Ensemble.



ENJEUX CLÉS AUTOUR DE LA FILIÈRE

Des ateliers d'intelligence collective ont été organisés dans le cadre de cette recherche-action afin de faire émerger les principaux enjeux identifiés par des porteurs de projet, des acteurs de l'ESS ou des collectivités locales, actifs sur la structuration de la filière cyclologique. Les enseignements présentés ci-après sont tirés de ces ateliers.



Atouts des acteurs issus de l'ESS

- De manière générale, la transition écologique est un levier pour la création de nouveaux emplois et pour l'expérimentation / l'innovation sociale : **l'ESS est considérée comme un « laboratoire de la transition écologique » et lui apporte une dimension sociale par l'inclusion et l'entrepreneuriat collectif** ;
- les acteurs de l'ESS sont déjà bien présents sur certains métiers liés à la filière vélo : apprentissage du vélo (vélo-école), mécanique et réparation du matériel ;
- la cyclologique engage une **relocalisation des activités**, notamment lorsqu'elle comporte un volet gestion des déchets de proximité, comme les biodéchets, qui correspond aux valeurs et pratiques de l'ESS (emplois non délocalisables).



Freins rencontrés par les entreprises de l'ESS

- En matière de RH, on observe un manque d'attractivité du métier de cyclo-logisticien (pratique du vélo en hiver, manutention lourde, sécurité et QVT...) et une difficulté à fidéliser les salariés (activité souvent temporaire dans un parcours professionnel) ;
- le modèle économique de l'activité est complexe :
 - o des investissements sont nécessaires pour accéder à un matériel de qualité (vélo-cargos) ;
 - o l'accès au foncier peut être difficile en zone tendue, où sont justement localisés les besoins. Or, il est nécessaire de multiplier les lieux de stockage pour mailler le territoire et massifier les livraisons ;
 - o les prix sont fortement contraints par la concurrence des plateformes classiques. En particulier, les acteurs de l'IAE ont tendance à écarter de leur business model les services de coursiers en vélo auprès des particuliers. Les parcours d'insertion sont en effet peu propices aux spécificités de ce métier : flexibilité horaire, livraison « one shot » versus massification potentielle pour d'autres activités (collecte encombrants, livraisons pour les professionnels, etc.) ;
- le marché existe dans les grandes villes, mais il est peu mature dans les villes moyennes ;
- *les acteurs de la filière sont aujourd'hui peu soutenus via la commande publique responsable.*



Bonnes pratiques dans les territoires

- Certains territoires développent des **politiques publiques d'aménagement favorables au développement de la cyclo-logistique durable**, comme par exemple la construction de pistes cyclables, la piétonnisation des centres-villes, l'instauration de zones à faibles émissions (ZFE), la réservation d'espaces dédiés dans le PLU... ;
- les collectivités peuvent mobiliser la commande publique pour soutenir les activités de cyclologique solidaire, à travers la **mise en œuvre de clauses sociales et environnementales**, par exemple dans les marchés de gestion de déchets (privilégier les modes de transport doux) ;
- des **partenariats locaux peuvent émerger avec les grands acteurs privés du transport** pour assurer la logistique du dernier kilomètre dans les centres urbains ;
- **des partenariats locaux peuvent également émerger entre acteurs de l'ESS**, l'offre de services de livraison apportant une valeur ajoutée à des recycleries, ressourceries, entreprises sociales de gestion de déchets, etc.



Activités à développer

Les acteurs de la cyclologistique ont fait émerger plusieurs idées d'activités afin d'enrichir la chaîne de valeurs de la filière. Parmi celles-ci :

- développement d'innovations technologiques en matière d'ingénierie thermique (gestion chaud/froid) ;
- fabrication / recyclage des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- développement de l'offre en matière de stockage déporté / livraison, par exemple sur chantier ;
- développement de l'offre de services de livraison dans des secteurs spécifiques : distribution alimentaire (sortie de courses), approvisionnement des pharmacies, etc.

Pour favoriser le développement de l'ESS dans cette filière, plusieurs leviers ont notamment été identifiés :

- la mutualisation de moyens (communication, hubs logistiques...) ;
- le soutien à l'accompagnement des porteurs de projet par des structures dont la cyclologistique est le cœur de métier ;
- le plaidoyer par des acteurs clés de la filière cyclologistique solidaire (comme Les Boîtes à Vélo)
- la mobilisation de la commande publique responsable.



Pistes d'actions pour créer de la valeur sociale et économique dans les QPV

- **Communiquer auprès du tissu économique des quartiers** (commerces de proximité, traiteurs...) sur l'offre cyclologistique en tant que moyen de diversifier leur clientèle : la livraison apporte un service supplémentaire à forte valeur ajoutée ;
- **développer des programmes d'accompagnement de porteurs de projet issus des QPV**, par l'intermédiaire de fédérations régionales (URSCOP, Chantier Ecole...), d'incubateurs / accélérateurs ou de programmes dédiés comme Ma Cycloentreprise ;
- **promouvoir de manière générale la cyclologistique, par l'intermédiaire d'une fédération dédiée** (la Fédération professionnelle de cyclologistique a par exemple mis au point le manifeste de la cyclologistique durable) ;
- **inciter les collectivités locales à intégrer des critères sociaux et environnementaux dans leurs marchés, dès lors que leurs achats intègrent une prestation transport**, afin de faciliter l'accès à la commande publique des acteurs de l'insertion présents dans la filière.

LA FILIÈRE EN BREF

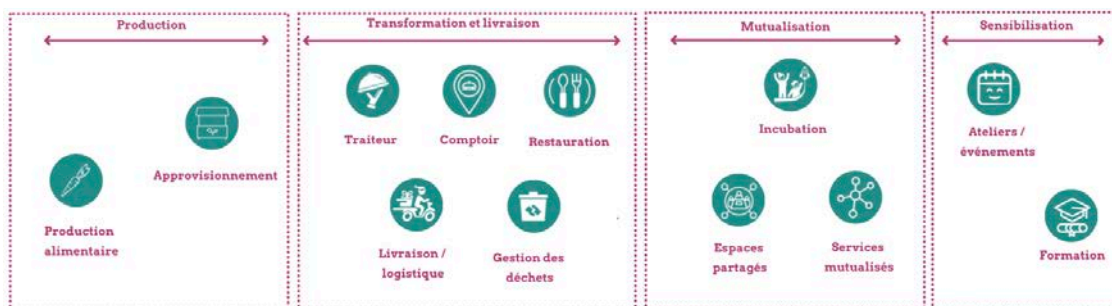
Éléments de définition

L'activité de traiteur englobe la préparation et la vente de plats à emporter et/ou la livraison à domicile auprès de particuliers et de professionnels. A la différence de la restauration, elle n'inclut pas de service en salle. Récente, la notion de traiteur responsable n'est pas précisément définie. La notion réfère à des activités éco-responsables (promotion des circuits-courts, limitation du gaspillage des ressources naturelles, utilisation de produits bio et de saison, optimisation de la logistique, recours au vélo pour la livraison...) et/ou des activités solidaires (insertion par l'activité économique, professionnalisation d'activités informelles dans les quartiers, valorisation des compétences et du bagage culturel des habitants, promotion de l'entrepreneuriat féminin...). **Dans nos travaux, un traiteur responsable allie les deux activités: il est donc un traiteur solidaire, dont les activités culinaires sont aussi respectueuses de l'environnement.**

- L'activité des traiteurs responsables se structure autour de 3 grandes étapes :
- **la production alimentaire** : il s'agit pour le traiteur d'identifier des producteurs bio et /ou locaux ou de trouver les points d'approvisionnement pour choisir ses produits de saison. Si les traiteurs ne produisent pas en propre, il arrive que certains choisissent d'allier production alimentaire (surtout pour les fruits et les légumes) et transformation des produits ;
 - **la transformation des produits** : la préparation et la cuisine des produits, tout en adoptant des gestes vertueux (économie d'eau ou techniques de cuisine zéro-gaspi par exemple) ;
 - **la livraison** : elle peut être réalisée en propre par le traiteur, à l'aide d'un véhicule ou d'un vélo cargo, ou être prise en charge par un acteur de la livraison. Le service des repas peut aussi être assuré par le traiteur.

Les traiteurs responsables cherchent à maximiser l'impact social et environnemental de leurs pratiques. Ils vont souvent plus loin dans leurs activités et fédèrent un écosystème d'acteurs de l'alimentation durable. Des entretiens et des focus-groups réalisés avec des porteurs de projet et des experts du secteur ont permis de schématiser une filière alimentation durable idéale :

Schéma n°3 : Idéal-type de la filière traiteur responsable et alimentation durable



Un contexte national favorable au développement de la filière

Issue des états généraux de l'alimentation, la [loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM](#), façonne depuis 2018 le paysage français de l'alimentation durable. La législation poursuit plusieurs objectifs :

- « rémunérer justement les producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires ;
- favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ;
- renforcer les engagements sur le bien-être animal et réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire ».

Depuis janvier 2022, la restauration collective se voit dans l'obligation de s'approvisionner avec au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique ou locaux. Les traiteurs, dont les clients sont concernés par la restauration collective (collectivités, centres sociaux...), sont donc soumis à cette loi. Si l'obligation n'incombe pas aux particuliers ni aux entreprises pour le moment, elle fait tout de même bouger les lignes en matière de sensibilisation au gaspillage alimentaire ou à l'utilisation des plastiques à usage unique. De nombreux acteurs de la restauration ont fait évoluer leurs pratiques culinaires. **Le nombre d'acteurs « anti-gaspi » s'est aussi accru ces dernières années** : des partenaires incontournables pour les traiteurs responsables qui intègrent la gestion des déchets à leur activité.

La structuration des acteurs de l'alimentation de proximité, à l'état embryonnaire aujourd'hui, est soutenue par les **projets alimentaires territoriaux (PAT)**³⁶. Issus de la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, les PAT ont pour objectif « de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux ». Ce sont des projets à vocation collective, animés par des acteurs du territoire. Les structures de l'ESS y jouent un rôle très important et contribuent à la structuration d'une gouvernance autour de l'alimentation de proximité.

La place des acteurs de l'ESS dans la filière

Souvent portés par des acteurs de l'ESS, les traiteurs responsables proposent des activités à fort impact social, environnemental et économique. Dans les quartiers, les porteurs de projet s'engagent pour mettre en valeur le savoir-faire des habitants. Souvent, ils professionnalisent une économie culinaire informelle et des compétences déjà présentes chez les profils recrutés. Les traiteurs responsables proposent une alternative positive en réponse à l'explosion des dark kitchens, ces cuisines entièrement dédiées à la livraison individuelle à domicile et dont le développement s'est accru de façon significative avec la crise sanitaire. L'ESS défend donc un modèle social des métiers de l'alimentation et de la livraison et souhaite lutter contre le phénomène « d'ubérisation des emplois », qui touche plus durement les habitants des quartiers prioritaires selon une étude du Compas sortie en novembre 2022³⁷.

Aujourd'hui, il existe de nombreuses activités de traiteurs responsables portées par les acteurs de l'ESS comme [La Table de Cana](#), [Baluchon](#), [Les Cuistots Migrateurs](#), ou des Régies de quartier (comme [Le Bocal](#), par la Régie de quartier de Pierrefitte). L'ESS est aussi présente sur le reste de la chaîne de valeur, et plus particulièrement, sur la production bio et/ou locale (voir par exemple [Les Jardins de Cocagne](#)), la vente de produits locaux en circuits courts, le compostage, la gestion et la revalorisation des déchets alimentaires et la sensibilisation au bien manger. Toutefois, des filières structurées restent à construire, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale. Le manque de mise en cohérence des acteurs peut parfois se traduire par une offre locale mal connue entre les acteurs de l'approvisionnement (l'amont de la filière) et les traiteurs/restaurateurs (l'aval de la filière).

Notes

³⁶ Pour en savoir plus, voir notamment <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>

³⁷ Source : Hugo BOTTON, L'ubérisation des quartiers populaires, Compas

PÉPITES !

Resto-bistrot coopératif de quartier

Fiche d'identité



Ville : Rennes (Ille-et-Vilaine)

Zone d'intervention : Rennes et sa métropole

Date de création : 2021 (début d'activité en 2022)

Quartiers prioritaires de la ville concernés : Maurepas (la structure y est aussi domiciliée)

Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : 37 500 en Ille-et-Vilaine et + 6 200 habitants dans le QPV d'intervention

Statut : SARL (SCIC)

Agrément(s) et conventionnement(s) :

Entreprise d'insertion

Nombre de salariés : 9 (dont 4 en insertion)

Contacts : Laurent Prieur, cofondateur et gérant : administratif@pépites.coop

Le projet

Pépites ! est un resto-bistrot coopératif implanté dans le quartier Maurepas à Rennes. Véritable lieu de mixité sociale, il réunit différents publics autour de menus de saison. Des animations sont proposées aux habitants, de façon à promouvoir le vivre ensemble. Le projet s'inscrit dans la continuité de la coopérative éphémère de territoire « Le Bon Maurepas ». Spécialisée dans la restauration-traiteur, l'expérimentation « Le Bon Maurepas » est née en 2017 grâce à une mobilisation collective d'habitants et des collectivités autour des métiers de la restauration et de l'insertion professionnelle. Pépites ! s'appuie aujourd'hui sur l'expertise acquise pour faire de l'alimentation un vecteur d'inclusion au bénéfice des habitants de Maurepas.



Insertion professionnelle



Alimentation durable



Mixité sociale



Panorama des activités

Zoom sur le Bon Maurepas

L'expérimentation « Le Bon Maurepas » s'est inspirée du modèle de fonctionnement des **Coopératives Jeunesse de Service (CJS)**. Originaires du Québec, les CJS soutiennent des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif avec un public jeune. A partir de la démarche entrepreneuriale, apprenante et éphémère spécifique aux CJS, Le Bon Maurepas s'est construit sous forme coopérative, pour promouvoir l'émancipation professionnelle des habitants du quartier sur une période de 6 mois.

L'expérimentation proposait à la fois **une offre de restauration en salle et une offre de traiteur** :

- **traiteur** : confection d'un buffet avec différentes gammes, comprenant le service de livraison et le service en salle ;
- **restaurant** : des menus à prix abordable, permettant à la fois de capter une clientèle de salariés travaillant dans le quartier et les habitants pour leur proposer une formule déjeuner, avec une tarification solidaire (une réduction de 3 euros par menu).

Les coopérants se sont rendu compte de la difficulté d'allier restauration en salle et activité traiteur. Les métiers, les habitudes de travail, l'occupation de l'espace et les méthodes d'approche du client sont en effet différents. C'est pourquoi **Pépites ! a décidé de concentrer ses efforts sur la restauration en salle, de façon à offrir un espace convivial aux habitants**. Depuis les débuts de l'expérimentation Le Bon Maurepas (2017) jusqu'à aujourd'hui, aucune activité de restauration classique (hors fast-food) n'existe sur le quartier : **Pépites ! répond donc à un vrai besoin de territoire**.

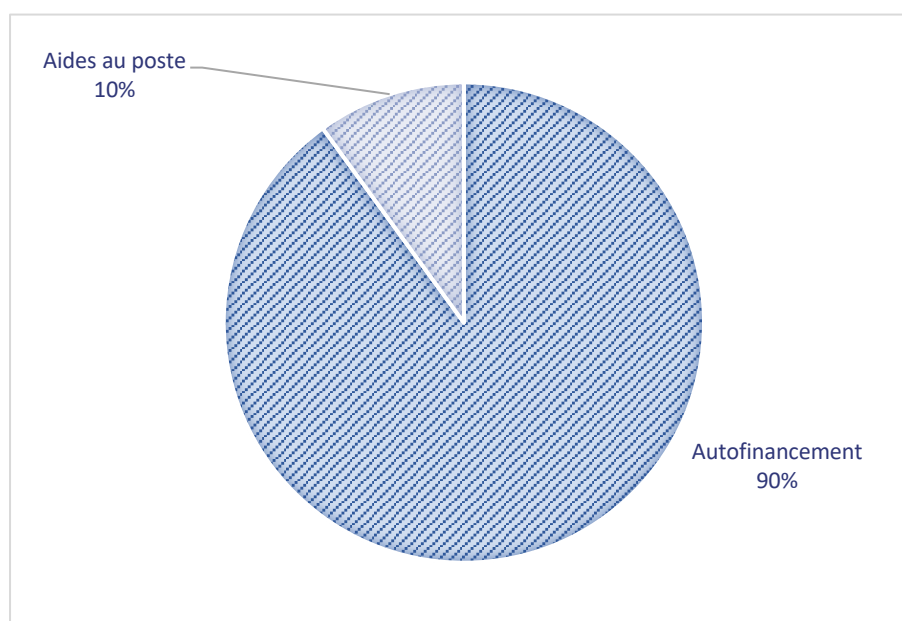
Zoom sur Pépites !

Le resto-bistrot assure à la fois un service en salle, le midi en semaine, et des animations pour les habitants du quartier tous les vendredis soirs :

- **activité restauration** : le resto-bistrot assure aujourd'hui en moyenne 50 couverts par jour. Il propose des plats de saison, sous influence d'horizons divers, faits maison et avec des produits frais et locaux. Les menus changent chaque semaine et incluent des plats végétariens.
- **animation locale** : chaque vendredi soir, Pépites ! propose une programmation culturelle co-construite avec les habitants et les associations du quartier (concerts, lotto, soirée documentaire). De cette façon, les habitants s'approprient le lieu et le font vivre ;
- **privatisation d'espace** : de temps en temps, le restaurant est privatisé lors de soirées. Pépites ! se transforme alors en traiteur dans ses propres locaux pour servir les convives.



Modèle économique



Le resto-bistrot coopératif s'autofinance en majeure partie. La Ville de Rennes et la Métropole ont soutenu son installation via la **mise à disposition d'un local à tarification adaptée** et la prise en charge des travaux d'aménagement. Les investissements nécessaires pour le démarrage de l'activité ont été soutenus par l'État, le Département, la Métropole et le Conseil régional (via le **système d'avances remboursables Innov'ESS**). Les animations de quartier ont été soutenues par le **contrat de ville**.



Impact territorial

Participation à la filière locale :

création d'une **chaîne d'approvisionnement en circuit court** au sein de la Métropole de Rennes, majoritairement concentrée au sein du quartier prioritaire de Maurepas.

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- initié par le **Révéléateur TAg35** (Fabrique à Initiatives), puis incubé et toujours en étroite proximité avec **la Cohue** (tiers-lieu de services de proximité à destination des habitants des quartiers nord de Rennes qui met en place des projets qui contribuent au développement social, économique et à l'attractivité du territoire) ;
- co-construction d'un **programme socio-culturel** avec des habitants et des associations de quartier ;
- constitué en **SCIC** depuis décembre 2022, incluant les salariés, les habitants du quartier, les partenaires associatifs, les citoyens et les Cigales.

Intégration à des outils de politique publique :

- animations de quartier financés dans le cadre du **contrat de ville** ;
- mise en place d'activités dans le cadre du dispositif « Appel à Communs Solidarité – Égalité ».



Je suis arrivée chez Pépites ! en septembre 2022. La mission locale m'a mise en lien avec l'équipe, car j'avais déjà eu des expériences dans la restauration à Madagascar. Suite à mon accouchement, je souhaitais me remettre au travail. C'est une belle opportunité, qui me permet, par rapport à la restauration traditionnelle, de ne pas travailler le soir : un rythme trop difficile à tenir quand on a des enfants. J'ai aussi la chance de pouvoir prendre une journée par semaine : un temps précieux pour mes démarches personnelles et ma vie de famille. L'ambiance de travail est agréable, on côtoie les jeunes du quartier et il y a une forme de respect mutuel avec eux. J'apprends des gestes techniques pour préparer des plats de façon responsable. Je participe aussi à la conception de la carte : j'ai proposé un plat malgache qui devrait être au menu la semaine prochaine. Je vois Pépites ! comme un tremplin qui, je l'espère, me permettra d'accéder à un apprentissage dans la restauration ensuite. »

Une salariée en insertion chez Pépites !

Chiffres et éléments clés

- **Impact économique :**
 - objectif de 65 couverts par jour sur l'année ;
 - travail en proximité avec 12 producteurs locaux.
- **Impact social :**
 - 4 CDDI ;
 - nourriture de qualité accessible aux gens du quartier ;
 - animations qui favorisent la mixité sociale ;
 - tarification solidaire.
- **Impact environnemental :**
 - 100% de saison ;
 - les produits sélectionnés ont au moins l'une des caractéristiques suivantes : bio, local, équitable ;
 - 50% de plats végétariens ;
 - compostage de biodéchets et recyclage des huiles de friture ;
 - approche zéro déchet.

BALUCHON

Traiteur solidaire et incubateur de talents culinaires

Fiche d'identité



Ville : Lille (Nord)

Zone d'intervention : Lille et sa métropole

Date de création : 2019

Quartiers prioritaires de la ville concernés : Fives-Cail (secteur Nord Est)

Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : + 361 000 dans le Nord, + 62 000 dans les QPV de Lille, + 12 000 dans le QPV d'intervention

Statut : association (incubateur) ; SAS (traiteur)

Agrément(s) et conventionnement(s) : Entreprise d'insertion, ESUS (traiteur)

Nombre de salariés : 8 (dont 3 en insertion pour la partie traiteur)

Contacts : Gaëlle Werkling, Secrétaire générale, gaelle.werkling@baluchon.fr

Le projet

Né en 2012 en Seine-Saint-Denis, Baluchon met la transition alimentaire et les métiers de la restauration au service de l'insertion professionnelle des habitants de quartiers prioritaires. En 2019, l'équipe a essaimé son savoir-faire dans les Hauts-de-France. Baluchon s'est implanté à Lille, au sein du tiers-lieux nourricier « Chaud Bouillon », dans le quartier prioritaire Nord Est, à Fives-Cail. En 2021, un lieu mutualisé a ouvert ses portes, avec une cuisine professionnelle permettant de faire vivre deux entités complémentaires : Baluchon Traiteur et Baluchon Incubateur.



Insertion professionnelle



Alimentation durable



Inclusion par l'entrepreneuriat



Panorama des activités

A Lille, au sein d'un **laboratoire partagé de 230 m²** dédié aux cuisiniers et entrepreneurs qui réinventent la filière alimentaire, Baluchon déploie deux dynamiques complémentaires :

- **L'Incubateur** permet aux talents culinaires de se professionnaliser, de tester, d'améliorer et de concrétiser leur projet. C'est un lieu d'expérimentation, qui porte des actions de R&D sociale autour des métiers de la transition alimentaire ;
- **le traiteur solidaire** élabore des plats à partir de produits frais, locaux et de saison, tout en formant des personnes éloignées de l'emploi aux métiers de la restauration.

Baluchon Incubateur

L'Incubateur Baluchon fait de la transition alimentaire une opportunité d'emploi et favorise l'inclusion de publics issus des quartiers via l'entrepreneuriat. Il appuie le déploiement opérationnel de solutions alimentaires durables et inclusives en :

- outillant les créateurs d'entreprise sur le plan technique ;
- offrant un espace test dans des conditions professionnelles privilégiées ;
- offrant un écosystème favorable à l'apprentissage par la mise en situation et propice au développement d'activités économiques à impact ;
- permettant aux porteurs de projet de sortir de l'isolement ;
- accompagnant la définition de projets professionnels et entrepreneuriaux dans le secteur de la transition alimentaire ;
- mutualisant des outils, des compétences, des parcours et des formations en lien direct avec le traiteur d'insertion.

L'association propose 3 programmes d'incubation :

- **un programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat culinaire** ouvert à tous ;
- **un programme d'accompagnement de 6 mois** permettant de passer de l'idée au projet, et d'accéder à des compétences techniques liées aux métiers de la restauration et du secteur alimentaire ;
- **un parcours d'un an** pour tester, concrétiser et développer son projet.

Baluchon Traiteur

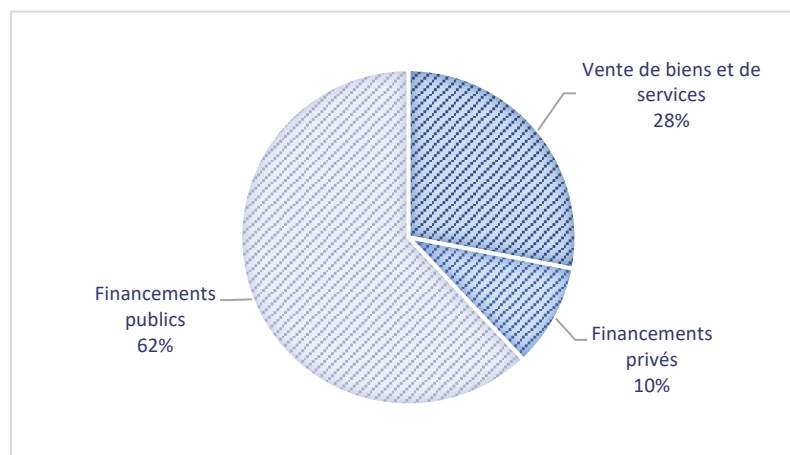
Baluchon Traiteur propose une **diversité d'offres de restauration** :

- buffets, cocktails et prestations traiteur événementiel ;
- plateaux repas ;
- points de vente déjeuner en entreprise (fonctionnement en « comptoirs ») et restauration d'entreprise.

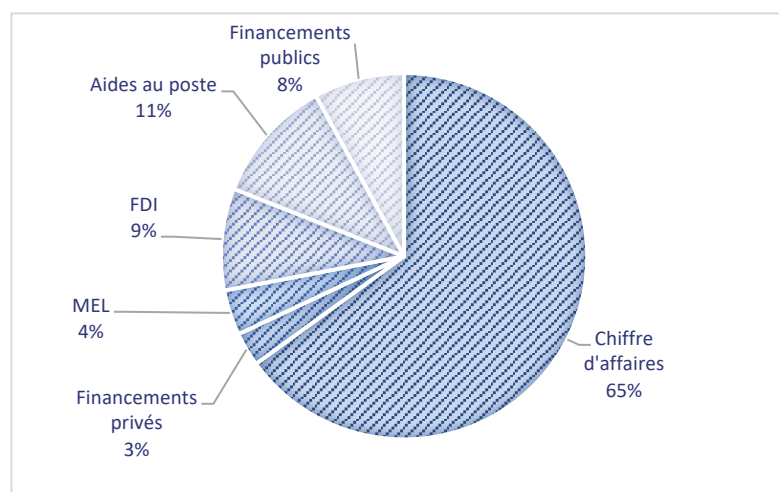
Les activités traiteur et incubation culinaire sont complémentaires. Les externalités positives qui en découlent sont nombreuses : mise en situation professionnelle exigeante des incubé.e.s via la sous-traitance de missions du traiteur, suites de parcours pour les salariés en insertion ou incubés, affinités et collaborations culinaires, découverte de la réalité du métier et du milieu de l'insertion professionnelle.

Modèle économique

Incubateur



Traiteur



Le programme d'incubation est gratuit pour les incubés. Pour **hybrider les ressources**, l'incubateur **loue sa cuisine partagée** à Baluchon Traiteur et propose quelques **activités de conseil et de formation** (interventions dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement, auprès de collectivités...). Le reste de son activité est financé via des subventions publiques et privées.

L'activité traiteur bénéficie de **l'aide au poste pour les salariés en insertion** et a reçu **des aides au démarrage**, notamment grâce au soutien de la MEL et du Fonds départemental d'insertion (FDI) durant la période de relance post-COVID. En dehors de ces aides, **c'est aujourd'hui une activité commerciale qui s'auto-finance** : elle fonctionne grâce à la **vente de prestations culinaires auprès de différents clients** (des entreprises comme Decathlon, des acteurs de l'ESS comme le COORACE ou de collectivités comme la Ville de Lille).

Au démarrage, Baluchon Traiteur a bénéficié de **différents soutiens d'un montant total de 180 000 euros** pour financer, entre autres, ses véhicules frigorifiques, ses bureaux et sa cuisine professionnelle. L'investissement a été financé en majeure partie par le FDI, d'autres financements publics et les fonds propres de la structure mère. D'autres investissements, pour la cuisine professionnelle gérée par l'association, ont pu être réalisés grâce à des fonds européens (FEDER).

Impact territorial

Participation à la filière locale :

- création d'une **chaîne d'approvisionnement en circuit court** (rayonnement régional, majoritairement locale) ;
- travail en cours sur des **services mutualisés** pouvant bénéficier aux porteurs de projet du territoire (livraisons mutualisées, services à façon, location d'espaces élargis, formation alimentation durable...) ;
- **partenariats vertueux** avec des acteurs engagés du territoire pour la transition alimentaire ;
- une réflexion entamée sur **l'animation de la filière alimentation durable** avec une offre dédiée en préparation.

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- implantation dans l'éco-quartier de Fives-Cail et au sein du tiers-lieux nourricier Chaud Bouillon : Baluchon évolue auprès d'autres acteurs de la transition alimentaire (ferme urbaine, cuisine pédagogique). Des liens sont aussi tissés avec le lycée hôtelier à proximité ;
- un **food court** ouvrira bientôt ses portes au sein du Chaud Bouillon : Baluchon animera une partie des stands autour de l'alimentation durable.

Intégration à des outils de politique publique :

Baluchon s'inscrit dans le Projet Alimentaire territorial porté par la MEL et participe aux discussions et dynamiques d'animation territoriale.



Chiffres et éléments clés

- Environnement :
 - près de 100% de produits locaux et 50% de produits bio ;
 - compostage des déchets (en construction) ;
 - packaging « doux pour l'environnement » : contenants en pulpe de canne ou en kraft, couverts en bambou et en option.
- Social :
 - 50 porteurs de projet accompagnés (dont 12 en incubation) par an ;
 - 2 300 heures d'accompagnement (temps de pratique, RDV avec les porteurs de projet, tests en cuisine...) ;
 - + 30 partenaires mobilisés ;
 - 3 CDDI
 - 60% du public provient des quartiers prioritaires.

BAME (BON À MANGER, ENSEMBLE)

L'alimentation durable au service de l'insertion

Fiche d'identité



Ville : Nantes (Loire-Atlantique)

Zone d'intervention : Nantes et sa métropole

Date de création : 2017

Quartiers prioritaires de la ville

concernés : Bellevue (la structure y est aussi domiciliée)

Nombre d'habitants résidant en QPV sur le territoire : 65 300 en Loire-Atlantique et + 16 200 habitants dans le QPV d'intervention

Statut : SAS

Agrément(s) et

conventionnement(s) :

Entreprise d'insertion ; ESUS

Nombre de salariés : 10 (dont 3 en insertion)

Contacts : Simon Dufour Emmanuel, fondateur et gérant, s.dufouremmanuel@bame.fr

Le projet

La raison d'être de BAME ? *Donner sa place à chacun* par le biais d'une activité de traiteur responsable. BAME est une entreprise d'insertion qui met à l'emploi des jeunes en situation de fragilité, issus des quartiers prioritaires de la métropole Nantaise. Le projet donne aussi une place aux producteurs du territoire en privilégiant l'approvisionnement en circuit court. Les plats préparés par l'équipe sont locaux, de saison, zéro déchet et tendent vers le végétarien. Bénéficiant d'un fort ancrage territorial, BAME est aussi un acteur de la sensibilisation et un vecteur de dynamisme autour des questions d'alimentation durable sur la métropole Nantaise.



Insertion professionnelle



Alimentation durable



Sensibilisation



Panorama des activités

Activités économiques

L'entreprise concentre ses activités culinaires autour de **deux offres de restauration** : le traiteur et le comptoir déjeuner.

- L'activité traiteur : BAME a assuré ses premières prestations fin 2021 et a ouvert sa cuisine en 2022. Plusieurs formats sont proposés : une **offre cocktail** servie chaude ou froide, composée de bouchées salées et sucrées ; une **offre de buffet** avec ou sans service, du petit-déjeuner au diner, et la possibilité de commander une **prestation sur-mesure**. L'entreprise offre aussi la possibilité de commander des plateaux-repas. Tous les plats proposés sont locaux, frais, de saison et servis dans des bocaux ou autre récipient zéro-déchet. L'activité traiteur est la plus rentable pour l'entreprise d'insertion. Le portefeuille client est large : BAME livre auprès de collectivités, d'entreprises et d'associations du territoire.
- L'activité comptoir déjeuner : il s'agit d'une **solution de restauration en entreprise**, un mini-self ouvert tous les midis, servi par un jeune en insertion. Les repas sont servis dans des assiettes trouvées en ressourcerie. Moins rentable, cette offre permet toutefois d'assurer une certaine récurrence dans l'activité professionnelle : un atout pour les parcours en insertion.

BAME gère aussi la **logistique et la livraison** des repas. L'entreprise dispose de deux véhicules de livraison et réfléchit à une alternative en vélo-cargo pour réduire son empreinte carbone.

Le **compostage des déchets** liés aux activités culinaires est fait en partenariat avec un acteur de l'ESS : l'association Réflexe, située à 200 mètres des cuisines de BAME.

Parcours d'insertion professionnelle

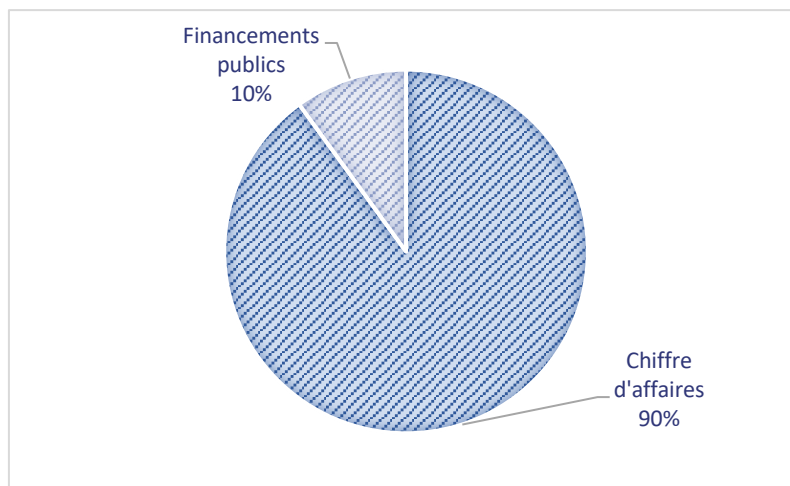
BAME accompagne des jeunes en insertion (moins de 26 ans) sur les métiers de la restauration durable. L'entreprise propose un parcours d'insertion polyvalent et exigeant. Elle s'entoure de partenaires pour accompagner les jeunes tout au long de leur parcours :

- lors de la phase de recrutement des profils, BAME s'adresse à son réseau de prescripteurs (mission locale, associations du territoire comme Emmaüs) ;
- pour structurer le parcours d'insertion : des rencontres avec des EI et des ACI du territoire sont organisées (Océan Insertion 44 par exemple) ;
- pour soigner les sorties de parcours, Simon, le fondateur, travaille en proximité avec des syndicats professionnels et des restaurants du territoire.

Sensibilisation

L'entreprise BAME est née d'une association de préfiguration, Full Good, qui porte un projet de sensibilisation plus large : **favoriser la création de lien social grâce à une alimentation durable.** Durant la période de confinement, l'association a par exemple cuisiné et distribué 7 000 repas solidaires en 2 mois. Full good apporte une dimension de plaidoyer au projet global, dont BAME représente la partie opérationnelle.

Modèle économique



L'entreprise s'autofinance en majeure partie grâce à ses activités culinaires. Le reste est apporté par les aides au poste. BAME a aussi bénéficié d'aides initiales à l'investissement. Sur les 500 000 euros nécessaires pour le démarrage de l'activité, BAME a trouvé plusieurs sources de financement :

- Emprunt bancaire : 200 000 euros ;
- Financements publics : 150 000 euros (DREETS, Région, Département) ;
- Levée de fonds auprès de personnes morales et physiques et d'entreprises du territoire : 150 000 euros.

Nantes Métropole a aussi soutenu l'émergence du projet en abondant le fonds de confiance octroyé par France Active, ce qui a permis de créer le premier poste salarié.

BAME a également reçu un financement de l'ADEME sur la partie zéro déchet du projet, avec un objectif d'essaimage sur d'autres territoires à horizon 2 ou 3 ans.



Impact territorial

Participation à la filière locale :

- création d'une **chaîne d'approvisionnement en circuit court** (rayonnement départemental) ;
- participation du fondateur à la **gouvernance d'organisations importantes de l'écosystème** (FEI, FACE, Environnements solidaires).

Mobilisation dans des dynamiques collectives :

- participation à la définition de la **feuille de route du PAT** porté par Nantes Métropole ;
- animation territoriale via une **présence active dans les réseaux d'entreprise** (force de sensibilisation auprès des acteurs privés).

Intégration à des outils de politique publique :

lauréat de l'appel à projet « **Territoires Zéro Déchet** » de l'ADEME



Chiffres et éléments clés

- **Impact économique :**
 - 150 repas servis par jour ;
 - Travail en proximité avec 20 producteurs locaux de denrées et de matériel (pochettes sandwich, vaisselle, mobilier, blanchisserie...) dont des structures d'insertion ;
 - 10 emplois créés.
- **Impact social :**
 - 3 CDDI ;
 - Gain de confiance des jeunes formés.
- **Impact environnemental :**
 - 2/3 des repas servis sont végétariens ;
 - 150 repas zéro déchet servis ;
 - 50% d'approvisionnement local ;
 - Entre 20% et 30% d'approvisionnement en bio ;
 - 100kg de biodéchets compostés par semaine ;
 - 80 repas servis par jour sans plastique.



ENJEUX CLÉS AUTOUR DE LA FILIÈRE

Des ateliers d'intelligence collective ont été organisés dans le cadre de cette étude afin de faire émerger les principaux enjeux identifiés par des porteurs de projet, des acteurs de l'ESS ou des collectivités locales, actifs sur la structuration de filières d'alimentation durable. Les enseignements présentés ci-après sont tirés de ces ateliers.



Atouts des acteurs issus de l'ESS

Les activités de transformation alimentaire durables (restauration/traiteur) offrent des débouchés commerciaux et permettent de créer de l'emploi dans les quartiers. Les acteurs de l'ESS offrent une qualité et une sécurité d'emploi aux habitants : un modèle social qui va à l'encontre des darks kitchens et des acteurs de la livraison rapide qui participent au phénomène d'uberisation et de précarisation du travail dans les quartiers. De plus, l'ESS a souvent recours à l'insertion par l'activité économique comme levier de création d'emplois dans ces métiers de la restauration, ce qui permet de proposer un véritable accompagnement socio-professionnel aux habitants.

Les pratiques vertueuses des projets d'alimentation durable se disséminent facilement, grâce à la culture de coopération et de valorisation de l'ESS. Par exemple, les acteurs de l'ESS valorisent le système de consigne ou font la promotion des matériaux réemployés utilisés lors de leurs activités culinaires. Ils réfléchissent aussi à transmettre les gestes techniques liés aux métiers de la restauration responsable via des activités de formation. De plus, **les entreprises de l'ESS intègrent souvent un volet sensibilisation à leurs activités** : toutes les parties prenantes du projet ainsi que les habitants des quartiers qui vivent à proximité peuvent en bénéficier.

Les acteurs de l'ESS impliqués dans les métiers de l'alimentation durable adoptent une approche holistique de la transition écologique : ils défendent autant la préservation de l'environnement que la justice sociale. C'est pourquoi l'utilité sociale et environnementale de ces projets est forte et les activités proposées cohérentes et ambitieuses.



Freins rencontrés par les entreprises de l'ESS

- On observe une **fragilité du modèle économique** des traiteurs/ restaurateurs responsables, renforcée dernièrement par l'inflation et la hausse des prix de l'énergie ;
- **la concurrence s'est accrue** : des acteurs traditionnels de la restauration se positionnent sur le créneau de la restauration responsable. Une concurrence parfois déloyale puisqu'elle s'impose sur le marché via du « green » et du « social washing » plutôt qu'à travers un véritable engagement ;
- les métiers de la restauration durable sont exigeants et demandent un **niveau de technicité et de maîtrise opérationnelle élevée**, ce qui rend les recrutements difficiles. Cette technicité est pourtant indispensable pour proposer des offres de qualité et être compétitif sur le marché ;
- les métiers de la restauration souffrent d'un **taux de turn-over important** : dans ces conditions, il est difficile de maintenir la cohérence et la qualité de l'offre ;
- **les projets se déploient sur un temps long** : une temporalité (en année plutôt qu'en mois) qui ne coïncide pas toujours avec la temporalité des financements publics ;
- **l'accès au foncier reste difficile** : il faut pouvoir trouver des locaux avec l'espace nécessaire pour installer des cuisines aux normes ;
- le **prix de l'équipement matériel nécessaire pour le démarrage** de l'activité est élevé ;
- l'approvisionnement local en produits de qualité et diversifiés est parfois difficile ;
- les projets ouverts sur l'espace public (via un food court, une terrasse...) se retrouvent parfois confrontés à des problèmes de sécurité ;
- on observe un **manque de connaissance et de lien** entre les acteurs de la chaîne de valeur (notamment entre les acteurs de la production alimentaire et les acteurs de la transformation).



Bonnes pratiques dans les territoires

- Les projets aboutis sont le résultat de **périodes de concertation et d'expérimentation** sur le territoire. Par exemple, le bistrot coopératif Pépites ! est le fruit d'une expérimentation de 6 mois appelée « Le Bon Maurepas », inspirée du format des coopératives de jeunesse québécoises. Baluchon a aussi misé sur l'expérimentation avec le développement de son activité d'incubation. Le temps de préfiguration du projet est important : une concertation des habitants et des acteurs locaux permet une meilleure appropriation du projet, une réduction des problèmes d'insécurité et la mise en place d'une offre alimentaire adéquate ;
- **rendre visible l'activité dans l'espace public** est un élément important, qui permet de se différencier du modèle, aujourd'hui très répandu, des darks kitchens. Les projets d'alimentation durable étudiés le font notamment via un food court ou l'installation d'une terrasse par exemple. Cet élément contribue également à la sensibilisation des habitants qui vivent à proximité ;
- **l'inscription et le soutien des projets dans le PAT**, de même que la construction et l'animation d'une communauté d'acteurs sont considérées comme une bonne pratique partenariale.



Activités à développer

Les acteurs de l'alimentation durable ont fait émerger plusieurs idées d'activités afin d'enrichir la chaîne de valeurs de la filière. Parmi celles-ci :

- favoriser le lien avec les acteurs de la production alimentaire inclusive comme les Jardins de Cocagne ;
- développer la démarche zéro déchet avec des acteurs qui permettent le recyclage, la revalorisation, le compostage de déchets alimentaires (jardins d'immeubles...);
- structurer le gisement de matériel d'occasion en cuisine pour favoriser l'installation de jeunes entrepreneurs ;
- développer davantage de lieux collectifs autour de l'alimentation, ouverts aux habitants et avec leur participation ;
- mettre en place des actions de formation autour des métiers de l'alimentation durable pour travailler sur la désirabilité des métiers (CAE, tiers-lieux, incubateurs...);
- expérimenter des espaces tests de circuits de distribution mutualisés ;
- développer et animer un réseau de cuisines sous-utilisées pour les mettre à disposition des porteurs de projets.

Pour favoriser le développement de l'ESS dans cette filière, plusieurs leviers ont notamment été identifiés :

- **la mutualisation de moyens** (outils de production, logistique, démarchage commercial, consignes, lavage des contenants, services commerciaux...);
- **la création d'un fonds d'innovation** souple à mobiliser pour faciliter l'expérimentation ;
- **le soutien à l'accompagnement des porteurs de projet** par des structures dont l'activité traiteur/restauration durable est le cœur de métier ;
- **encourager la rénovation / la reconversion d'anciens bâtiments publics** pour les mettre à disposition de l'ESS.



Pistes d'actions pour créer de la valeur sociale et économique dans les QPV

- Développer une coopérative alimentaire (sur le modèle de GRAP à Lyon) pour favoriser l'émergence et la consolidation de projets d'alimentation durable dans les QPV ;
- systématiser la mesure d'impact des projets et évaluer le revenu généré par les activités auprès des habitants;
- travailler sur une charte de territoire pour encourager les producteurs et entreprises locales à travailler avec les structures solidaires ;
- développer des activités d'éducation au goût et à la nutrition avec des jeunes des quartiers.

ZOOM / LA PLACE DES HABITANTS DES QPV DANS LES ACTIVITÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÉPLOYÉES PAR LES STRUCTURES DE L'ESS

L'ESS est un « mode d'entreprendre » qui part des besoins des territoires sur lesquels elle se déploie et de leurs habitants. Dans les territoires fragiles, elle contribue à la production et à la consommation responsables, au lien social et à l'inclusion notamment³⁸. Elle propose des solutions pour lutter contre les exclusions, en favorisant l'accès à l'emploi, aux services publics, aux soins, aux loisirs, à la mobilité et au numérique. Dans les quartiers prioritaires, les Régies de quartier développent généralement un pilier « citoyenneté » pour favoriser la participation des habitants à la vie locale et à la gestion de leur cadre de vie.

Cependant, comme l'indique Le Labo de l'ESS dans ses travaux, l'ESS ne vise pas uniquement à trouver des solutions pour que les besoins sociaux soient tous couverts. Elle peut favoriser l'émancipation individuelle et collective. En effet, elle est un levier pour l'autonomie des personnes, notamment les plus précaires, à travers 4 fonctions : accueillir, accompagner, transmettre et valoriser³⁹, fonctions que l'on retrouve dans les projets analysés par Le Labo de l'ESS et les études de cas de cette étude.

Dans le cadre de la recherche-action, nous avons souhaité analyser le rôle des habitants dans les activités de réemploi de matériels informatique et numérique, de cyclologistique et de traiteurs responsables développées par les structures de l'ESS étudiées. On peut constater différents niveaux de relation des habitants au projet : ce zoom vise à restituer les apprentissages qualitatifs que nous avons pu révéler grâce à nos entretiens avec les représentants des structures, leurs salariés et/ou bénévoles.

DES HABITANTS PARFOIS A L'ORIGINE DU PROJET

Certains des projets étudiés ont été fondés par un habitant du quartier. Bruno Pichon, un habitant de la commune du Port et ancien formateur informatique, est à l'origine du projet l'AGAME. Il suivait le parcours de jeunes en décrochage scolaire qui avaient, par ailleurs, un véritable talent autodidacte en informatique. Ces rencontres l'ont encouragé, avec l'aide d'amis, à fonder l'association en 2014, pour mettre l'informatique au service de l'inclusion des publics fragiles.

D'autres projets ont vu le jour grâce à une initiative citoyenne collective. En 2021, le bistro Pépites ! a pris la suite des activités de la coopérative éphémère de territoire « Le Bon Maurepas ». L'expérimentation est née en 2017 grâce à une mobilisation d'habitants, inspirée par le modèle des coopératives Jeunesse de Services (CJS) québécoises. En reproduisant la démarche entrepreneuriale, apprenante et éphémère des CJS, Le Bon Maurepas s'est construit sous format coopératif en associant les habitants à leur propre projet de montée en compétences professionnelles dans le milieu de la restauration.

Notes

³⁸ Voir ANCT, *L'ESS, une chance pour les territoires fragiles*, 2020 <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire-ess-une-chance-pour-les-territoires-fragiles-447>

³⁹ Voir Le Labo de l'ESS, *Réussir une transition écologique juste*, 2023 https://www.lelabo-ess.org/system/files/2023-03/2023%20-%20Transition%20%C3%A9cologique%20juste%20WEB_site.pdf

LES HABITANTS ENGAGES DANS LES PROJETS

Pépites! offre aussi des opportunités d'engagement citoyen à travers des activités bénévoles par et pour les habitants du quartier prioritaire de Maurepas (soirées culturelles, événements associatifs...). Quant à Reconstruire Ensemble, la Régie de quartier a développé dernièrement une « conciergerie de quartiers », construit comme un espace partagé pour les habitants et leur proposant de nombreux services, comme un accès informatique, de l'initiation au théâtre ou encore des cours de couture, dans une démarche éco-responsable.

LES HABITANTS BENEFICIAIRES DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE

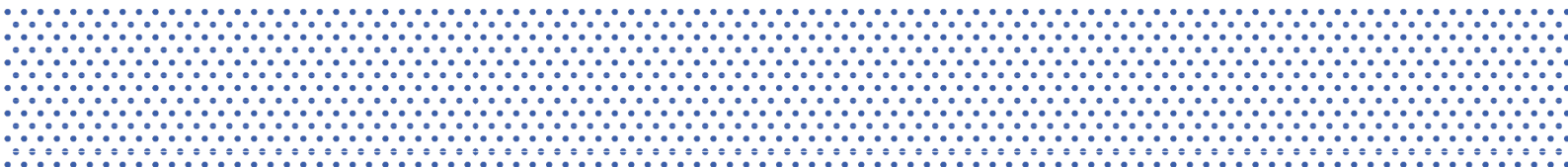
Les structures de l'ESS étudiées sont de véritables outils de transmission de compétences auprès des habitants des quartiers où elles sont implantées. L'AGAME propose, par exemple, des permanences ouvertes à tous pour accéder à ses droits (CAF, sécurité sociale, pôle emploi...) via les outils numériques. Environ 3 600 personnes sont accueillies par an, la plupart étant issues des quartiers prioritaires. La structure propose aussi des services de médiation numérique en direction des publics jeunes via les Cités Éducatives, et en direction des publics seniors via le dispositif des Pass numériques.

En plus de transmettre des compétences techniques, les acteurs de l'ESS proposent des animations et des activités de sensibilisation pour les habitants. Baluchon va bientôt ouvrir un food court dans son tiers-lieu d'implantation, le Chaud Bouillon, installé dans le quartier prioritaire de Fives-Cail (Lille). Cet espace permettra de sensibiliser les habitants du quartier au « bien manger » et à l'alimentation durable. Le bistrot Pépites! co-construit des animations socio-culturelles avec les habitants du quartier de Maurepas tous les vendredis soir. Ces temps favorisent le vivre-ensemble et la mixité sociale dans le quartier.

LES HABITANTS SALARIES DES STRUCTURES

Les structures de l'ESS offrent des opportunités d'emploi aux habitants des quartiers où elles sont implantées ou des quartiers voisins. Les traiteurs et restaurateurs responsables, BAME, Pépites! et Baluchon, recrutent la majorité de leurs profils en insertion dans leur quartier d'implantation. BAME porte une attention particulière aux jeunes et donne la préférence à des profils ayant moins de 26 ans. Ses trois salariés en insertion proviennent des quartiers nantais.

Les 9 structures de l'ESS étudiées ont, a minima, une activité d'insertion professionnelle : elles proposent donc des parcours à des publics issus des quartiers prioritaires, parmi d'autres profils éligibles à l'IAE. Pour les 3 structures du réemploi informatique et numérique, l'insertion est un véritable pilier du projet. ACCESS Emploi numérique et TRIRA se sont constitués en ACI. L'AGAME est un ensemblier d'insertion composé d'une entreprise d'insertion (EI), d'un atelier et chantier d'insertion (ACI) et d'une CAE. Les structures ont des objectifs communs de faire monter en compétences leurs collaborateurs et d'assurer une continuité des parcours pour les mener vers l'emploi durable : un salarié de l'ACI, une fois son contrat terminé, peut s'investir dans l'EI puis dans la coopérative par exemple. L'un des salariés de l'AGAME, Radjah, est arrivé au sein de la structure au moment de sa création. Il a obtenu deux certifications : un CAP d'installateur Dépanneur en informatique (IDI) et un diplôme de technicien de maintenance en micro-informatique. Il a



commencé en tant que technicien de maintenance en CDDI et est aujourd'hui encadrant technique en CDI.⁴⁰

L'AGAME n'est pas la seule entreprise de l'ESS à créer des passerelles entre ses différentes entités au profit de la qualité de ses parcours et de l'employabilité de ses salariés. C'est aussi ce que fait Baluchon. **L'acteur de la transition alimentaire a ouvert à Lille en 2021 son incubateur pour promouvoir l'entrepreneuriat culinaire dans les quartiers.** Depuis ses débuts, l'association a accompagné plus de 50 porteurs de projets et incubé 12 personnes. 80% des profils accompagnés proviennent des quartiers. Baluchon Incubateur et Baluchon Traiteur travaillent ensemble : plus de 10 collaborations commerciales entre traiteurs et incubés ont vu le jour. En travaillant à proximité des salariés en insertion, des affinités et des réflexes de travail se créent. Ce qui pourrait conduire à de futures opportunités d'emploi pour les salariés en insertion de Baluchon.

Notes

⁴⁰ Voir le témoignage en vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=23Zj-454a0o>

ANALYSE/ LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE L'ESS INTERVENANT EN QPV À STRUCTURER ET À ANIMER LES FILIÈRES LOCALES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Cette analyse présente les enseignements majeurs de la démarche de recherche-action sur la contribution des structures de l'ESS, intervenant dans les QPV, à la transition écologique des territoires. Elle propose un regard transversal sur les 9 études de cas menées dans le cadre des travaux pour montrer comment les associations et coopératives des QPV mettent leurs activités économiques au service de la structuration et de l'animation des filières locales de la transition écologique juste.

MUTUALISER LES ESPACES

Les acteurs de l'ESS intervenant en quartiers prioritaires sont des maillons essentiels des filières locales de la transition écologique, et ce à plusieurs niveaux. Tout d'abord, **ils peuvent être amenés à développer des espaces mutualisés pour structurer leurs activités à fort impact environnemental**. L'AGAME, entreprise motrice de la filière réemploi et réutilisation de matériel informatique et numérique à La Réunion, réfléchit à l'ouverture d'un « village de l'ESS ». Ce dernier proposerait des espaces de stockage mutualisés des gisements du matériel informatique et numérique et serait une véritable vitrine des activités de réemploi sur l'île. Baluchon est aussi en préparation d'un programme de mutualisation au service des traiteurs responsables. Son programme, appelé Thermostat, offrirait un espace dédié aux entrepreneurs, leur permettant d'avoir accès à des outils logistiques de production, des prestations à façon, des livraisons mutualisées et des espaces d'échange de pratiques. Certaines structures mutualisent un même lieu pour différentes activités, comme TRIRA, qui, à travers sa Fabrique de territoire de Pont-Évêque, propose un fablab, une épicerie avec des produits commercialisés en circuit court et une boutique d'équipements informatiques d'occasion.

CONSTRUIRE DES CHAINES DE VALEUR LOCALES

Au-delà de mutualiser des ressources, les acteurs de l'ESS sont en capacité de structurer des filières de production locales. Le caractère non délocalisable des emplois et activités des structures de l'ESS, leur positionnement fort dans l'économie circulaire et la mobilisation permanente d'une ingénierie de la coopération locale leur permet de **développer des chaînes de valeur en proximité avec les lieux de distribution / consommation de leurs biens et services**, à des échelles territoriales permettant de dépasser le zonage QPV. Les acteurs de l'alimentation durable, comme Baluchon et BAME, construisent des boucles d'approvisionnement ultra-locales pour leurs activités de restauration. Ils mènent des partenariats vertueux avec des producteurs locaux, s'occupent de la transformation des produits et livrent des clients du territoire. La gestion des déchets est aussi intégrée à la filière. Le traiteur d'insertion BAME composte ses bio-déchets, avec l'appui de l'association « Reflex » située à 200 mètres de ses bureaux dans le quartier prioritaire de Bellevue (Nantes). La Régie de quartier Reconstruire Ensemble, à Mainvilliers, a développé une activité de traitement des biodéchets en lien avec son pôle espaces verts pour faciliter le compostage. Elle

travaille par exemple avec les écoles de la ville, qui trouvent ainsi une solution concrète pour faire face aux obligations de la loi anti-gaspillage et économie circulaire⁴¹.

ANIMER ET FORMER

En plus de structurer des filières au service du développement économique local, **les acteurs de l'ESS contribuent à leur animation pour accroître leur impact territorial**. Par exemple, Baluchon fait vivre la filière alimentation durable de la métropole lilloise (MEL). Le traiteur d'insertion participe aux rencontres territoriales dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et encourage les coopérations locales. Avec le soutien de la Région, le dispositif LaCollecte.tech s'est déployé dans les Hauts-de-France pour animer la filière du réemploi solidaire, avec pour objectif de rassembler donateurs, reconditionneurs solidaires et relais de distribution locaux.

Cette animation de filières sectorielles passe aussi par la recherche de solutions pour favoriser la professionnalisation et transmettre les savoir-faire acquis. De nombreux acteurs de l'ESS réfléchissent à la mise en place de formations sur les métiers de la transition écologique. Par exemple, le PTCE École des Métiers du Vélo, initié notamment par Etudes & Chantiers Ile-de-France, Carton Plein et La Petite Rockette, fédère un écosystème d'acteurs afin de créer un centre de formation dédié. Les Ecossoiliés, réseau d'acteurs de l'ESS sur le territoire nantais, travaille quant à lui depuis plusieurs mois, aux côtés de L'Ouvre-Boîte 44, à la création d'une coopérative alimentaire de territoire. Dédiée aux métiers de l'alimentation durable, cette CAE (coopérative d'activité et d'emploi) réunira des acteurs de l'alimentation durable (traiteurs, activités de conserverie, pâtisserie, micro-brasserie, épicerie vrac...) et des structures qui soutiennent le développement de la filière. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement de publics issus des quartiers prioritaires.

PLAIDOYER POUR L'INCLUSION ET LA SOLIDARITE

Afin de souligner les axes inclusion et solidarité que les structures de l'ESS peuvent apporter à une filière plus large et d'en faire un plaidoyer pour la faire évoluer, **des écosystèmes d'acteurs spécialisés se mettent peu à peu en place à l'échelle nationale et locale**. Par exemple, les acteurs de l'ESS de la cyclo-logistique ont lancé la [fédération professionnelle de cyclo-logistique](#). Fondée par l'association Les Boîtes à Vélo en 2022, la fédération agrège des acteurs qui souhaitent défendre une vision alternative à celle des plateformes classiques, en s'engageant notamment à valoriser l'utilité environnementale de la cyclologistique, tout en proposant un modèle social exemplaire. En outre, Emmaüs Connect a publié un [Manifeste pour le réemploi solidaire](#) des équipements numériques, invitant à faire du réemploi informatique « des filières circulaires et locales au service des exclus du numérique ».

En résumé, les acteurs de l'ESS dans les quartiers prioritaires sont des piliers des filières locales de la transition écologique. Ils structurent et animent les écosystèmes dédiés, forment les habitants et leur apportent des opportunités, créent de nouveaux espaces qui favorisent le développement économique local.

Leur vision holistique de la transition écologique juste est un atout pour le développement de projets ambitieux à fort impact social et environnemental, qui favorisent autant la cohésion sociale que le respect de l'environnement. Les acteurs de l'ESS sont dotés d'une grande agilité et d'un sens de l'expérimentation qui leur permettent de

Notes

⁴¹ Voir notamment <https://www.ecologie.gouv.fr/mise-en-oeuvre-des-lois-anti-gaspillage-economie-circulaire-et-climat-et-resilience-plusieurs-textes>.

repenser sans cesse leur mode d'action et de s'adapter aux nouveaux défis sociétaux.

En créant des circuits économiques locaux, basés sur un système de coopération renforcé, ils contribuent aussi à la résilience des territoires, qui deviennent moins dépendants aux conséquences des crises économiques, sociales et écologiques. Leur culture de la coopération les invite aussi à travailler avec une diversité d'acteurs, dont les entreprises dites classiques, ce qui entraîne souvent une dynamique territoriale vertueuse. Les entreprises s'inspirent alors des valeurs et des modes de faire de l'ESS pour co-construire l'économie de demain. Tous ces arguments amènent des acteurs comme ESS France à plaider pour une « ESSisation des filières⁴² » : une valorisation et un soutien de l'ESS dans les filières économiques françaises.

Malgré de multiples avantages pour engager une transition écologique juste, l'ESS reste une économie en quête d'équilibre. Les modèles économiques des structures de l'ESS sont, pour la plupart, précaires et ont subi les effets des crises récentes (sanitaires et énergétiques). Pour pérenniser leurs activités à forte utilité sociale et environnementale, il est nécessaire de prendre en compte les freins spécifiques à chaque filière (développés dans les dossiers dédiés de ce rapport) et de trouver des solutions adaptées à leur réalité.

La recherche-action propose justement 5 leviers d'action et de réflexion, rédigés en concertation avec les experts et acteurs de l'ESS associés aux travaux, afin de permettre à l'ESS, intervenant dans les QPV, de trouver un meilleur équilibre pour faire rayonner plus largement ses activités au service de la transition écologique juste.

Notes

⁴² Expression utilisée par ESS France dans son travail [« Notes d'opportunité pour une ESSisation de l'économie : Décryptage et opportunités pour la filière textile »](#)

LEVIERS D'ACTION/ SYNERGIES ENTRE POLITIQUE DE LA VILLE, ESS ET TRANSITION ECOLOGIQUE : UN OUTIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE

Les leviers d'action et de réflexion qui suivent sont issus d'échanges et d'ateliers menés avec des réseaux nationaux et régionaux, des experts métier, des acteurs de l'ESS et des collectivités locales ayant contribué aux différentes instances de concertation mises en place dans le cadre de cette étude. Elles visent à engager le dialogue et le débat avec l'ensemble des parties prenantes des politiques publiques liées à la politique de la ville, à la transition écologique et à l'ESS.

#1 - FINANCER DES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION ET A LA CONSOLIDATION DE STRUCTURES DE L'ESS DANS DES FILIERES CIBLEES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Constats : les programmes d'incubation ou de consolidation des entreprises dans les QPV font rarement l'objet, aujourd'hui, d'une approche par filières. Les acteurs ESS pionniers de la transition écologique sont quant à eux régulièrement sollicités par des porteurs de projet et des collectivités locales pour dupliquer leur modèle sur d'autres territoires.

- Organiser des programmes d'accompagnement par filières clés de la transition écologique (livraison à vélo, transformation alimentaire durable, réemploi informatique, etc.) et les abonder financièrement lorsqu'ils sont déployés dans les quartiers prioritaires (à l'image du programme « Accélérateur Émergence » piloté par BPI dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences). Les organismes intermédiaires du FSE + pourraient être mobilisés pour développer des programmes à l'échelle des intercommunalités, afin de faire le lien avec les politiques publiques ESS et la politique de la ville, et des Régions.
- Développer des mécanismes de financement du transfert de savoir-faire des structures de l'ESS pionnières sur ces filières dans le cadre de ces programmes pour favoriser la levée des freins techniques des nouveaux entrepreneurs et favoriser les logiques de co-développement. Des programmes comme Ma CycloEntreprise ou La Collecte.tech, des dispositifs de franchises sociales, telles que déployées par Toutenvelo, ou encore des lieux mutualisés comme des incubateurs culinaires sont en ce sens inspirants.
- Mobiliser l'expertise et le réseau des éco-organismes, pour les filières REP en prenant appui sur des retours d'expérience, comme celui de Valdelia avec le « Booster circulaire ».

#2 - FACILITER L'ACCES AU FONCIER DES STRUCTURES DE L'ESS IMPLIQUEES DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS ET EN DEHORS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Constats : de nombreux outils existent déjà pour faciliter l'accès au foncier des structures de l'ESS⁴³. L'accès au foncier est cependant d'autant plus problématique pour celles qui s'impliquent dans la transition écologique. Le traitement des déchets nécessite souvent des espaces vastes (à l'image des ressourceries-recycleries) et/ou des espaces de stockage dans de nouvelles centralités (à l'image des hubs logistiques nécessaires au développement de la livraison à vélo).

- Financer l'installation de tiers-lieux mutualisés entre projets ESS, favorables au développement de nouvelles activités économiques (comme les cuisines partagées pour la filière alimentation durable, en s'inspirant notamment du programme Manufactures de proximité)
- Prévoir un pourcentage de locaux réservés aux activités de la transition écologique exercées par des structures ESS dans les quartiers en démarche de renouvellement urbain
- Soutenir les foncières solidaires (exemple : Villages Vivants, Belleville, etc.) pour développer des programmes spécifiques d'accès au foncier autour de la transition écologique, en exploitant notamment le potentiel des rez-de-chaussées pour des activités commerciales dans le domaine de l'économie circulaire. Les ressourceries/recycleries pourraient ainsi bénéficier de nouveaux flux de clientèles en installant des show-rooms, boutiques éphémères ou concept-stores par exemple.
- Sanctuariser, dans les PLU, des espaces réservés à la logistique urbaine en centre-ville. De premières expérimentations ont été menées dans le PLU de Paris. Il conviendrait d'accélérer le mouvement et de réserver ces espaces aux structures de l'ESS.

#3 - DEFINIR LES GISEMENTS DE DECHETS ET DE PRODUITS USAGES EN « BIENS COMMUNS » LOCAUX AU BENEFICE DES ACTEURS DE L'ESS ENGAGES DANS LE REEMPLOI ET EN LIEN AVEC LES ECO-ORGANISMES

Constats : les gisements de matières et de déchets sont devenus une ressource clé pour développer des activités dans le domaine de l'économie circulaire. Le secteur privé fait dorénavant concurrence aux acteurs ESS du réemploi pour y accéder, en mettant à profit sa force de frappe en matière de processus industrialisés et de marketing.

- Mettre en œuvre de nouveaux mécanismes permettant de faire des gisements des ressources « protégées », des biens communs au niveau local. Dans ce sens, le décret d'application de la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, qui a permis aux collectivités locales de faire don de leur matériel informatique réformé à des

Notes

⁴³ Voir notamment les travaux du RTES, <https://www.rtes.fr/l-acces-au-foncier-des-acteurs-de-l-ess-enjeux-et-leviers-pour-les-collectivites-locales>

associations d'intérêt général, va dans le bon sens⁴⁴. Des Comités Locaux de Gestion et Prévention des Déchets à l'échelle intercommunale (CLGPD) pourraient être mis en place afin de réunir l'ensemble des parties prenantes de la filière et d'échanger sur les enjeux territoriaux des gisements (collecte, modalités de traitement, partenariats ESS – industriels, etc.).

- Engager des modalités de contractualisation spécifiques avec les collectivités locales et les syndicats mixtes pour assurer un réemploi local, solidaire et inclusif. L'expérience de la Métropole de Strasbourg, qui a défini « service d'intérêt économique général » (SIEG) pour les activités de collecte, réemploi et recyclage des déchets et retenu 4 opérateurs de l'ESS pour la filière textile⁴⁵ pourrait faire l'objet d'études techniques, juridiques et opérationnelles en vue de son essaimage sur d'autres territoires et secteurs d'activité.
- Développer un dispositif législatif pour garantir une part de don de matériels informatique et numérique à des structures de l'ESS d'intérêt général par les entreprises lors du renouvellement de leur parc.

#4 - DEVELOPPER UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE RESERVEE AUX OPERATEURS ECONOMIQUES INTERVENANT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Constats : le code de la commande publique permet aujourd'hui de réserver des marchés à des structures d'insertion, du secteur adapté et protégé et sous certaines conditions, à des structures de l'ESS. Les lois Egalim, Climat & Résilience, Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique (REEN) ont également créé des obligations pour l'État et les collectivités locales, favorables aux coopérations avec les acteurs de l'ESS, concernant par exemple la gestion des biodéchets ou l'achat de fournitures recyclées. La réservation de marchés sur des critères locaux n'est cependant pas autorisée, alors même qu'elle pourrait être un levier de développement pour les activités, locales et non délocalisables, des structures de l'ESS intervenant dans les QPV et dans le champ de la transition écologique.

- Inciter davantage les acheteurs publics à mobiliser les outils existants (achats de faible montant, clauses sociales d'insertion, clauses environnementales, marchés réservés, etc.) pour soutenir l'amorçage des activités écologiques des structures de l'ESS dans les quartiers prioritaires⁴⁶. Les réseaux locaux qui accompagnent les achats responsables des collectivités pourraient être mobilisés, dans le cadre du Plan national pour des achats durables⁴⁷.
- Engager un dialogue à l'échelle européenne pour ouvrir la possibilité d'introduire un critère local dans le choix des entreprises attributaires d'un marché public, dont l'objet présente une dimension écologique forte, lorsque ces dernières sont situées dans un territoire fragile.

Notes

⁴⁴ Pour en savoir plus, voir notamment https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/11/30/les-collectivites-disposent-desormais-d-un-nouveau-levier-pour-combattre-la-fracture-numerique_6152283_3232.html

⁴⁵ Pour en savoir plus, voir notamment <https://poka.fr/2023/02/16/le-textile-est-une-excuse-pour-faire-de-linsertion-a-strasbourg-les-dons-de-vetements-creent-des-emplois/>

⁴⁶ Pour en savoir plus, voir notamment le guide de la Direction des Affaires Juridiques <https://www.economie.gouv.fr/daj/guide-sur-les-aspects-sociaux-de-la-commande-publique>

⁴⁷ Pour en savoir plus, voir notamment <https://www.ecologie.gouv.fr/achats-publics-durables>

#5 - ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET LA FORMATION DES HABITANTS DES QUARTIERS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Constats : les mutations économiques engagées par la transition écologique peuvent bénéficier aux quartiers prioritaires, à condition que les habitants y soient préparés. Dans le domaine de la cyclologistique, les ateliers d'auto-réparation de vélos mettent par exemple l'accent sur la transmission des savoir-faire par les salariés en insertion.

- Expérimenter des démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) « transition écologique » à l'échelle des intercommunalités, comportant un volet « territoires fragiles », afin de faciliter la formation des habitants des quartiers prioritaires aux métiers de demain. En ce sens, le soutien public à des projets territoriaux de type PTCE dédiés aux métiers de la transition écologique, comme le PTCE École des métiers du Vélo en Ile-de-France, va dans le bon sens.
- Généraliser le dispositif d'Action de formation en situation de travail (AFEST) pour les métiers de la transition écologique dans les structures de l'ESS des quartiers prioritaires
- Co-construire avec les acteurs ESS clés des filières de la transition écologique une campagne de promotion nationale et locale visant à renforcer l'attractivité des métiers verts et la plus-value de les exercer au sein des structures de l'ESS.

ANNEXE/ LISTE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES

Études de cas

- ACCESS Emploi numérique : Pascal Ferragu, Chargé de projet	- L'Atelier Reménagement : Wiame Benyachou, PDG
- AGAME : Bruno Pichon, directeur	- Pépites ! : Laurent Prieur, co-fondateur et gérant
- Baluchon : Gaëlle Werkling, Secrétaire générale	- TRIRA : Gabriel Jobin, directeur général
- BAME : Simon Dufour Emmanuel, fondateur et gérant	- Reconstruire Ensemble : Bernard Monguillon, directeur
- Carton Plein : Odile Rosset, directrice	

Comité des ambassadeurs de l'ESS, des QPV et de la transition écologique (comité de pilotage de l'étude)

- ADEME	- FRANCE URBAINE
- ALLIANCE VILLES EMPLOI	- IRDSU
- ANCT	- LABO CITÉS
- ANRU	- LE LABO DE L'ESS
- AVISE	- LE MOUVEMENT DES RÉGIES
- CGSCOP	- RÉSOVILLES
- CNV	- RTES
- ESS FRANCE	- VILLE ET BANLIEUE

Comité technique réemploi et réutilisation informatique / numérique	Comité technique cyclologistique	Comité technique traiteurs responsables
- ANCT	- ADEME	- ANCT
- CR CSUR	- ANCT	- CAROLE SADAKA (experte indépendante)
- DINUM	- APUR	- DRAAF HAUTS DE FRANCE
- ECOLOGIC	- CEREMA	- FNCUMA
- EMMAUS CONNECT	- CLUB DES VILLES & DES TERRITOIRES CYCLABLES ET MARCHABLES	- IREV HAUTS DE FRANCE
- LABOCITÉS	- COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE	- LABO DE L'ESS
- PAYS ET QUARTIER DE NOUVELLE-AQUITAINE	- CR CSUR	- RÉSOVILLES
	- DGE	- SALUTERRE
	- KEPOS	

- 
- | | | |
|--|---------------------|--|
| | - LES BOITES A VÉLO | |
| | - SO FUB | |
- LES BOITES A VÉLO
 - SO FUB

L'ANCT et Les Petites Rivières remercient également toutes les organisations ayant participé aux ateliers d'intelligence collective organisés en novembre 2022.

Issue d'un travail de recherche-action mené par Les Petites Rivières en 2022-2023 et commandé par la direction générale déléguée à la politique de la ville de l'ANCT, cette publication s'adresse aux acteurs et décideurs nationaux et locaux, engagés dans la politique de la ville, la transition écologique et/ou l'économie sociale et solidaire (ESS).

Elle vise à analyser la contribution des structures de l'ESS, intervenant dans les quartiers prioritaires, à la transition écologique des territoires. Après avoir défini les concepts clés et les liens entre eux (ESS et quartiers prioritaires, ESS et transition écologique), plusieurs études de cas sont exposées dans les domaines du réemploi et de la réutilisation de matériels informatiques et numériques, de la cyclologistique et des traiteurs responsables. Celles-ci viennent illustrer le rôle incontournable que joue l'ESS dans la structuration et l'animation de filières locales, ainsi que la valeur sociale et économique créée dans les quartiers. Les structures étudiées apparaissent ainsi comme des solutions pour agir en faveur d'une « transition écologique juste », qui concilie le respect de l'environnement à l'inclusion et la solidarité.

Pour accélérer ces solutions, la publication dresse des propositions afin de créer davantage de synergies entre les politiques publiques territorialisées de la politique de la ville, de l'ESS et de la transition écologique. Elle invite à l'action, à la réflexion et à l'expérimentation dans le cadre des nouveaux contrats de ville.

AGIR

AGIR POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE AVEC L'ESS

RÉEMPLOI INFORMATIQUE, CYCLOGISTIQUE,
ALIMENTATION DURABLE : LES SOLUTIONS
DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

